

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1976 - 16 juin 2006 - prix : 1 €

Projet du PS

**Pour le changement,
allez voir ailleurs...**

- Fonction publique
suppressions d'emploi
scandaleuses (p. 5)
- Palestine : Olmert fait
la politique du pire (p. 8)



Sommaire

Leur société

- p. 4
 - Les comptes de la Sécurité
 - Retraites : baisses programmées
 - Outreau : des magistrats sans reproche
 - ANPE : grève
- p. 5
 - Fonctionnaires : 15 000 suppressions de postes !
 - Sécurité sociale : des milliers d'emplois vont être supprimés
 - Les aventures de Ségolène (II)
- p. 7
 - Poitiers : régularisation des sans-papiers !
 - Grenoble : solidarité avec les enfants de sans-papiers
 - Sarkozy : sécurité tous azimuts
- p. 16
 - Île de la Réunion-Mayotte : toujours le chikungunya
 - Comores : un nouveau président

Tribune

- p. 6
 - Hamas-Fatah : bras de fer sans issue pour le peuple palestinien

Syndicats

- p. 6
 - Le congrès de la CFDT

Dans le monde

- p. 8/9
 - Palestine : Olmert fait la politique du pire
 - Guantanamo : Trois suicidés
 - Somalie : guerre civile
 - Immigration aux Canaries
- p. 10
 - Allemagne : victoire des hospitaliers
 - Grande-Bretagne : les syndicats et Peugeot-Ryton
- p. 11
 - Grèce : les étudiants contre la réforme universitaire

Il y a 70 ans

- p. 11
 - La vague de grèves de juin 36

Dans les entreprises

- p. 12
 - Grande Poste - Lyon
 - « Innovations » à La Poste
 - Chimie : le verre acrylique
 - Total et l'effet de serre
- p. 13
 - Peugeot-Poissy : la visite de Villepin écourtée
 - Peugeot-Sochaux
 - Métro parisien
 - TGV Paris-La Rochelle
- p. 14
 - CEC Saint Genest d'Ambière (Vienne)
 - Groupama Loire-Bretagne
 - CFA Clermont-Ferrand
- p. 15
 - CHU de Tours
 - Hôpital de Bourges
 - Village de l'amitié - Grenoble
 - Accident mortel dans les égouts de Poissy (Yvelines)

• PCF

L'unité quel que soit le programme

La direction du PCF est bien embarrassée. Car tout en continuant à répéter que l'issue, pour le « peuple de gauche » est de

pressions. D'une part en pesant sur le PS pour qu'il introduise plus de mesures de gauche dans son programme, sans aller jusqu'à

Le scénario mis en place par le PCF n'est guère original. On ne connaît pas le nom de celui ou de celle qui occupera le pre-



Lors d'un « forum des partis de gauche » en avril 2006.

battre la droite en 2007, donc de se rallier au candidat du PS au second tour, elle a des difficultés à faire passer la pilule.

Il est vrai que les postulants socialistes ne font rien pour aider Marie-George Buffet. Reste donc à se raccrocher à tout ce qui peut donner l'impression que le PS reste malgré tout ancré à gauche. Le dernier élément en date est le projet de programme du PS. Le rapport au Conseil national du PCF du 9 juin 2006 constate qu'il « fait écho aux revendications à l'aspiration au changement ».

Mais comme il est bien difficile de faire passer cette piquette pour du bon vin, force est de constater que ce projet « ne va pas assez loin », précise le même rapport. C'est le moins que l'on puisse dire ! Il en souligne donc « les contradictions et les limites » en invitant les militants du PCF à faire pression dans deux direc-

préciser à quelles conditions ce programme serait un véritable programme pour la gauche.

Ségolène, François, Jack, Laurent sont donc invités à faire des pas dans cette direction ce qui est fort improbable. D'autre part, Marie-George Buffet incite les militants à agir pour que la candidate du PCF s'impose comme la « candidate d'union » au premier tour. Elle serait la mieux placée, argumentent les dirigeants du PCF, pour servir de réceptacle des voix de cette partie de la gauche qui se défie – non sans raison – du PS. Mais elle serait aussi celle pouvant le plus efficacement, en tant que partenaire privilégiée du PS, offrir dans un second temps ses voix au candidat de celui-ci, quel qu'il soit, quel que soit le programme qu'il défendra alors. Ce qui, faut-il ajouter, ne préjuge aucunement de la politique qu'il appliquerait s'il était élu.

mier rôle. Mais n'est-ce pas un détail, à partir du moment où, pour lui, le seul enjeu est de battre la droite, sans se soucier de la politique que cette « gauche-là » appliquera ? Du déjà vu et revu. Les épisodes qui suivront sont malheureusement trop prévisibles.

J.P.Vial

À vos agendas

Samedi 1^{er} juillet
Manifestation nationale
contre le projet de loi sur
l'immigration
Paris, départ à 15 h
Place de la Bastille

à l'appel du Réseau éducation sans frontières (RESF) et du collectif Uni(e)s contre une immigration jetable, dont Lutte Ouvrière est partie prenante

La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky portera sur

L'Afrique malade du capitalisme

Vendredi 16 juin à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris 5^e (Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

Vient de paraître :

Edité par Lutte Ouvrière



Prix : 6 euros

En vente auprès de nos militants ou encore en écrivant à :

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Joindre un chèque de 7 euros (pour les frais d'envoi) à l'ordre de Lutte Ouvrière

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 12 juin

Le gouvernement changera, peut-être, mais pas la vie des travailleurs



Réussir ensemble le changement, tel est le titre du projet de programme de la direction du PS pour les élections à venir.

Ce qui est présenté comme une « mesure phare » est le smic à 1 500 euros – même pas net, mais brut –, non pas tout de suite, mais au terme de la législature, c'est-à-dire en 2012. Ce n'est pas plus que l'augmentation annuelle automatique du smic au fil de

l'inflation !

Le projet affirme qu'« *atteindre le plein emploi est possible à l'horizon 2012* ». Mais tous les nouveaux gouvernements promettent à leurs débuts d'enrayer le chômage. On voit le résultat : le chômage reste à un niveau catastrophique depuis plus de vingt-cinq ans. Le PS propose ce qu'ont proposé tous les gouvernements : des emplois dits aidés, qui n'aident pas les chômeurs mais les patrons, en réduisant les charges sociales ou fiscales.

Le projet annonce aussi sa volonté de « *lutter contre la précarité* ». Mais la seule promesse concrète est de supprimer le « contrat nouvelles embauches ». Ce serait déjà ça, si la promesse était réellement tenue et si le CNE n'est pas remplacé par un autre contrat du même genre, appelé autrement. Mais le CNE n'est qu'un contrat parmi une multitude d'autres et sa suppression ne mettra pas fin à la précarité.

Le PS promet l'abolition de l'apprentissage à 14 ans et du travail de nuit à 15 ans. C'est la moindre des choses, mais cela ne changera pas le sort des travailleurs !

Le projet annonce également l'abrogation de la loi Fillon sur les retraites. Pas un mot cependant sur la loi Balladur qui avait imposé aux travailleurs du privé la même chose que la loi Fillon aux travailleurs du public. Et surtout, si le projet utilise l'expression vague que « *la retraite à 60 ans doit demeurer un droit* », il n'affirme nullement qu'il faut en revenir aux 37 ans et demi de cotisations, en supprimant toutes les mesures prises contre les retraités depuis quinze ans. Quant aux montants des pensions, le projet se contente d'affirmer que la pension « *devra s'approcher du smic* ». Tout est dans le mot « *s'approcher* » !

Et que signifie la promesse de rendre « *obligatoire la scolarisation dès l'âge de trois ans* » s'il n'y a pas le

nombre d'instituteurs et les locaux nécessaires pour que les écoles maternelles ne soient pas de simples garderies surchargées comme actuellement ? Pour changer réellement les choses dans ce domaine vital pour l'avenir qu'est l'éducation des enfants des classes populaires, il faudrait des moyens.

Financer ces moyens est possible, à condition de puiser dans les profits pharamineux des grandes entreprises et dans la fortune et les revenus de la grande bourgeoisie. Mais c'est dans ce domaine que le PS ne dit rien, ou reste tellement dans le vague que la classe riche n'a vraiment pas à trembler pour son superflu, quand bien même prendre dans ce superflu serait une mesure de première urgence pour soulager la situation des classes populaires.

Le PS annonce : « *Nous modifierons le taux de l'impôt sur les sociétés.* » Il dit modifier, et pas augmenter, alors que l'impôt sur les bénéfices est au taux de 33 %, bien inférieur aux 50 % appliqués sous des présidents de droite comme De Gaulle ou Giscard. Même pour les entreprises pétrolières, dont le projet constate les « *super-profits* », il n'est question que « *d'un prélèvement exceptionnel* ».

Si le PS envisage à terme de fusionner l'impôt sur le revenu avec la CSG, il ne s'engage pas à rendre le nouvel impôt fortement progressif, de façon à ce que les plus riches paient bien plus, ni à supprimer tout plafonnement à la progressivité, ce cadeau pour les plus riches.

Pour souligner sa volonté « *d'agir à gauche* », le projet affirme vouloir « *réguler le capitalisme et cantonner le marché à la sphère économique* ». Si le PS voulait « *cantonner le marché à la sphère économique* », il devrait commencer par supprimer les dizaines de milliards d'aides et de subventions que l'État verse aux entreprises capitalistes, au détriment des services publics. Il n'en est, bien entendu, pas question dans le projet du PS, car son ambition n'est pas de « *réguler le capitalisme* » mais de le gérer loyalement, comme il l'a fait, dans le passé, chaque fois qu'il a dirigé le gouvernement.

Arlette LAGUILLER

• Parti Socialiste

Des éléphants qui trompent énormément

La cohorte des candidats à l'investiture socialiste a fait preuve d'une belle unanimité lors de la ratification du « projet » que vient de produire le PS. Ce qui ne signifie pas qu'ils se sentent engagés par ce document.

À la question de savoir si ce projet serait celui du candidat au moment des élections, Strauss-Kahn estimait il y a peu qu'il n'engagerait le candidat « *qu'à hauteur de 80 %* ». Ségolène Royal répondait à la même question, la main sur le cœur :

« *C'est évident, c'est pour cela qu'il a été fait* », et ce projet « *sera le projet de tout candidat à l'élection présidentielle* ». Mais elle ajoutait qu'elle conservait son entière « *liberté de parole* ». Quant à Laurent Fabius, il se déclare « *parfaitement à l'aise* » avec le « *socle* » du texte. Et avec le reste aussi...

Quoi qu'ils en disent, ce projet pourtant bien vague, bien général, n'engage à rien. Alors, pourquoi ne pas faire semblant de le respecter ? Ils pourraient même dire à 100 %

sans que cela leur coûte rien.

Pour les mois qui suivent, projet ou pas, chacun va continuer de jouer sa partition.

La multiplicité des postulants socialistes à la candidature et, du coup, la variété de leurs discours permettent de donner à ce programme de multiples interprétations et qu'il ne soit pas pris trop au pied de la lettre. Sauf peut-être par les futurs partenaires du PS, comme le PCF qui y voit d'emblée une inflexion à gauche. Ainsi, *l'Humanité* du 5 juin le quali-

fié de « *projet qui s'affiche à gauche* ». La volonté unitaire rendrait-elle aveugle ?

Pour plusieurs semaines cependant, ce projet va alimenter les discussions des militants avant l'approbation définitive. Mais quand Hollande déclare que ce projet sera alors le programme du candidat, personne, même pas lui, ne le croit sérieusement.

La logique de la constitution de la V^e République, c'est que le candidat n'est pas celui d'un parti (même s'il a besoin de la

machine électorale que constitue son parti pour gagner). Mitterrand, en 1981, s'était présenté sur la base de ses « *cent une propositions* », pas sur celle du programme du Parti Socialiste. Jospin avait fait encore plus fort en 2002, en affirmant que sa candidature n'était pas une candidature socialiste.

Alors, tout ce débat sur le « *projet socialiste* » n'est que poudre aux yeux, destinée aux naïfs qui le prendraient au sérieux.

Michel ROCCO

• Les comptes de la Sécurité sociale et les retraites

Une campagne pour... préparer les prochaines attaques

Le Parisien titrait le 9 juin dernier sur toute une page : « Les départs en retraite plombent la Sécu ». Titre ravageur pour signaler simplement, selon ce quotidien, que le déficit prévisionnel de la branche vieillesse de la Sécurité sociale, celle qui assure le paiement des retraites assurées par la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la CNAV, passerait de 1,9 à... 2,2 milliards d'euros.

Ces trois cent millions d'euros sont pourtant une goutte d'eau face aux allègements de cotisations accordés aux patrons et qui, eux, plombent, et de quelle manière, les comptes de la Sécurité sociale et le budget de l'État, pour des dizaines de milliards.

Il n'empêche qu'on entend de plus en plus les hommes politiques, la presse, voire des syndicalistes dire et répéter que ce sont les départs des générations d'après guerre, ce qu'ils appellent le papy-boom, ou encore les départs en retraite

avant soixante ans des salariés ayant commencé à travailler jeunes, qui seraient la cause d'un « considérable déficit des comptes de la Sécu ». Il s'agit en fait d'une campagne qui vise à préparer les prochaines attaques contre les actuels et les futurs retraités.

La loi Fillon de 2003 avait programmé, pour un temps seulement, la possibilité de départ anticipé des salariés ayant cotisé 42, 43 ans ou plus, c'est-à-dire ceux qui avaient commencé à travailler jeunes. C'était la seule contrepartie temporaire pour faire passer les autres remises en cause. Aujourd'hui, non seulement on se prépare à en finir avec cette possibilité, mais on veut préparer les travailleurs à la prochaine étape, en 2008, date à laquelle il est prévu d'actualiser cette loi, en l'aggravant avec des allongements de durée de cotisation et d'autres mesures aussi rétrogrades.

Il n'y a aucune raison de se laisser embobiner par de tels boni...menteurs !

Paul SOREL

• Après les réformes

La baisse programmée des pensions de retraite

Les salariés qui arrivent aujourd'hui en nombre à la retraite découvrent souvent que le montant de la pension qu'ils toucheront sera ridicule.

Le montant des pensions touchées par les nouveaux retraités n'a cessé de baisser depuis 1994 et va continuer à baisser jusqu'en 2008, car les remises en cause successives prendront leur effet complet à cette date. Et encore, si entre-temps les gouvernants en place ne préparent pas d'autres mesures pour s'ajouter à celles-ci.

La baisse continue du montant des retraites est la conséquence des mesures prises par le gouvernement Balladur en 1993, qui furent reconduites par le gouvernement socialiste entre 1997 et 2002.

Les mesures les plus destructrices pour la retraite ont été les changements opérés pour calculer le montant de la retraite Sécurité

sociale. Auparavant, on prenait pour base le salaire moyen des dix meilleures années. Ce montant était lui-même revalorisé en prenant pour base l'évolution du salaire moyen depuis la période considérée.

Depuis 1994, on a progressivement instauré le calcul sur les 25 meilleures années. Cette remise en cause a été doublée d'un changement du mode de calcul pour la revalorisation des salaires passés. Au lieu de revaloriser ceux-ci en fonction de l'évolution du salaire moyen, on a pris en compte la hausse officielle du coût de la vie hors tabac.

Or la différence entre cette évolution officielle des prix et celle des salaires est considérable. On estime cet écart à au moins un point par an. Du coup, plus on remonte loin, plus la perte est importante. Ainsi, ceux qui doivent pour le calcul de leur retraite aller se baser sur des salaires du

début des années 1970, peuvent constater une perte se situant entre 30 et 40 % par rapport à un salaire de même niveau trente ans plus tard. Et ce n'est pas une situation extraordinaire, car les personnes, les femmes en particulier, qui ont dû cesser de travailler pendant quelques années, ou les chômeurs de longue durée, les malades, les accidentés du travail ou les préretraités, sont souvent dans la situation de devoir remonter aussi loin pour pouvoir arriver à prendre leurs 25 « meilleures années ».

Alors, s'il y a un scandale, c'est cet appauvrissement programmé et brutal de millions de travailleurs qui arrivent et arriveront à la retraite, à l'heure où les PDG se payent des retraites de luxe et où les actionnaires encaissent des dividendes indécentes, en hausse permanente.

P.S.

• ANPE

Grève contre la politique gouvernementale

Mardi 13 juin, l'ensemble des agents de l'ANPE étaient appelés par six syndicats à une journée de grève contre le « suivi mensuel personnalisé » des chômeurs instauré depuis janvier 2006. Selon les régions, entre un quart et un tiers du personnel des agences pour l'emploi ont répondu à cet appel.

Les grévistes mettent en cause la politique du gouvernement en matière d'emploi, qui vise non pas à aider les chômeurs à retrouver un emploi,

mais à les faire disparaître des statistiques en les plaçant à n'importe quel prix. Cela revient à les contraindre d'accepter toujours plus de précarité, des emplois sous-qualifiés et des bas salaires.

Les syndicats qui appelaient à la grève dénoncent également le décret relatif au « suivi et au contrôle de la recherche d'emploi », qui multiplie les pressions sur les demandeurs d'emploi et attribue de nouveaux pouvoirs de sanctions à l'Assedic.

Refusant d'interdire aux

entreprises qui font des bénéfices de licencier, et supprimant lui-même de nombreux emplois dans la fonction publique, le gouvernement n'en veut pas moins faire croire à la baisse du chômage, en décourageant le plus grand nombre de demandeurs d'emploi de s'inscrire à l'ANPE.

En tout cas, certains agents de l'ANPE ont tenu à dire clairement qu'ils refusent d'être complices de cette politique.

Roger MEYNIER

• Outreau

Des magistrats sans reproche

L'Inspection générale des services judiciaires a conclu, de son enquête sur les agissements des magistrats qui ont instruit l'affaire d'Outreau, qu'il n'y avait pas lieu de procéder à des poursuites disciplinaires à leur égard, car « ils n'avaient pas commis de fautes ». Il faut dire que ce sont des magistrats qui ont jugé d'autres magistrats

Cette « police de la justice » a enquêté sur les décisions et les mécanismes qui ont conduit la justice à maintenir plusieurs années en prison et envoyer en cour d'assises des personnes dont elle a fini par reconnaître l'innocence. Ces six magistrats enquêteurs n'ont pas pu nier l'évidence, en particulier que la

« durée des détentions provisoires » a aggravé de façon considérable le préjudice « qui en est résulté pour les personnes ». Ils recommandent à l'avenir une limitation de l'usage de la détention provisoire. Mais ils n'ont pas trouvé de « fautes » individuelles, qui auraient justifié une sanction à l'encontre d'un ou de plusieurs de leurs collègues. Or une soixantaine « d'auxiliaires de la justice », comme on dit, ont joué un rôle dans l'affaire, et ils auraient été en situation, à un moment ou à un autre, d'intervenir pour éviter ou écarter ce calvaire.

À la question d'un journaliste demandant si son rapport n'est pas un peu corporatiste,

le président de cette Inspection générale a répondu : « Je ne rentrerai pas dans cette polémique. Nous sommes des magistrats, nous n'avons voulu ni obéir ni faire plaisir à qui ce soit. » Ce qui, évidemment, ne répond pas à cette question, qui ne date pas de l'affaire d'Outreau. Les membres de l'appareil d'État, qu'ils soient élus, hauts fonctionnaires ou magistrats, bénéficient d'une présomption d'innocence, et celle-ci tourne vite à la complaisance. On a vu par exemple, lors du scandale du sang contaminé, comment la justice peut déclarer des responsables politiques irresponsables de leurs actes qui ont des

conséquences catastrophiques pour la population, dès lors qu'ils ne l'ont pas fait exprès. En revanche, pour des gens issus de milieux populaires, sans relations, la justice n'a pas les mêmes états d'âme.

Dans le cas d'Outreau, le ministre de la Justice a décidé de passer outre les conclusions du rapport d'inspection qu'il a lui-même commandé. Il a demandé au Conseil supérieur de la magistrature de prendre des sanctions. Mais même si une telle procédure s'engageait, on peut parier qu'elle n'aurait pas beaucoup d'effet. Car cela n'empêcherait pas, au quotidien, la justice d'être, comme les autres corps du haut appareil

d'État, à l'abri du jugement et du contrôle de la population, dont ils peuvent quasi impunément décider du sort.

Mais si cette justice peut exister sans avoir à rendre des comptes, ou si peu, ce n'est pas, comme on veut nous le faire croire, que son indépendance soit nécessaire à sa sérénité. Car si elle est incontrôlable par les justiciables qui peuvent en être les victimes, par contre ces magistrats sont liés par mille liens aux riches, aux notables, à ce petit monde qui régent toute la société. Et, pour une affaire d'Outreau qui finit par faire scandale, combien d'autres passent chaque jour inaperçues !

Jean SANDAY

• **Fonctionnaires**

15 000 suppressions de postes !

Dans les ministères, c'est l'heure de la préparation des budgets, des prévisions de crédits et d'emplois pour l'année 2007.

Sous prétexte de réduire le déficit de l'État, Dominique de Villepin a donné des consignes d'économies à tous ses ministres. Ils ont répondu à son appel : sur les 75 000 fonctionnaires qui partiront en retraite en 2007, globalement, 15 000 ne seront pas remplacés !

Le 12 mai dernier, Villepin affichait tout son mépris en comparant les fonctionnaires à « des moules accrochées au rocher ». Aujourd'hui Jean-François Copé, son ministre détaché au Budget, en rajoute une couche en déclarant : « Les effectifs vont baisser d'au moins 15 000, sans qu'à aucun moment la qualité des services publics pour les Français n'en soit affectée, bien au contraire. » Ben voyons... Comme si ces 15 000 travailleurs qui ne seront pas remplacés se tournaient jusqu'ici les pouces dans leurs bureaux ou dans leurs classes, en attendant que ça se passe.

Parmi tous les ministères, celui de l'Éducation nationale devrait être le plus touché par



En tête des suppressions de postes annoncées, l'Éducation nationale, qui manque pourtant d'effectifs.

les suppressions de postes, avec une perte de 8 700 postes, dont 3 600 postes d'étudiants stagiaires, c'est-à-dire 3 600 futurs enseignants en moins. Ainsi, alors que tout le monde connaît la difficulté pour les instituteurs et les professeurs d'enseigner dans les maternelles et les classes primaires et secondaires de certains secteurs, le gouvernement s'appête à accroître encore les difficultés, non seulement pour la rentrée prochaine, mais aussi pour celles qui suivront.

On nous dit que l'État doit

diminuer ses dépenses pour enrayer le déficit public qui s'accroît d'année en année, avec l'argument de bon sens qu'on ne peut pas dépenser plus que ce que l'on gagne. Mais c'est une question de choix. L'argent public, collecté par les impôts, doit être utilisé pour les besoins de la collectivité, et notamment pour l'école, pour l'éducation. Quant à diminuer les dépenses, il suffirait de fermer la pompe à subventions qui alimente, en pure perte, les profits du patronat.

Sophie GARGAN

• **Organismes de Sécurité sociale**

Des milliers d'emplois vont être supprimés

Les organismes du régime général de la Sécurité sociale, dont dépendent la plupart des salariés, comprennent les Urssaf, chargées du recouvrement des cotisations salariales et patronales auprès des employeurs, les CPAM qui prennent en charge l'assurance-maladie, les CAF pour les allocations familiales et les CNAV pour la gestion des retraites. Ces organismes concentrent près de 180 000 personnes. Dans sa recherche d'économies, et alors que les coûts de gestion sont pourtant reconnus pour être modérés, le ministère des Affaires sociales prépare des mesures inquiétantes pour le personnel ainsi que pour les allocataires.

Les Urssaf, actuellement au nombre de 103, pourraient passer à 22, peut-être moins. Dans la branche maladie, il est prévu de supprimer 11 000 postes sur 85 000 d'ici fin 2008. Il est aussi question de regrouper des organismes ou des services comme le contentieux ou la paye, de faire faire la numérisation des documents par des entreprises privées. Si la CAF des Hauts-de-Seine a déjà externalisé ce service, celle de Paris répond que pour elle la mesure n'est pas à l'ordre du jour. Il n'empêche que les effectifs du service plan-numérisation diminuent, avec les départs en retraite qui ne sont pas remplacés.

Certains centres de Sécurité sociale sont en train de fermer,

comme en Loire-Atlantique ou en région parisienne, obligeant les assurés qui veulent rencontrer un employé, autrement que par téléphone, à se déplacer dans une ville voisine ou même dans un autre département.

L'Ucanss (Union des caisses nationales de Sécurité sociale), qui gère tous les organismes de Sécurité sociale, a établi un protocole qu'elle propose à la signature des syndicats. Elle voudrait « concilier les impératifs gestionnaires et les attentes personnelles » des salariés. D'un côté il y aurait donc des « impératifs » et de l'autre seulement des « attentes ». Autant dire que, pour le gouvernement, les attentes ne pèseront pas lourd devant les exigences gestionnaires.

Pour obtenir l'aval des syndicats, le protocole précise que « la mobilité s'opère sur la base du volontariat », et des aides sont prévues pour les salariés qui accepteraient de changer d'organisme employeur. Mais à l'intérieur d'un même organisme (CPAM ou CAF), quel volontariat laissera-t-on aux employés si un centre ferme ? Et qu'advient-il en cas de refus de mutation ? Toutes ces mesures n'ont en fait qu'un but : supprimer des milliers d'emplois pour réaliser les économies demandées par le gouvernement.

Des manifestations et des grèves ont eu lieu à l'Urssaf le 18 avril dans le Nord-Pas-de-Calais, et à Montpellier plus récemment. Le 1^{er} juin, la CGT et FO ont appelé à une journée de grève et plusieurs manifestations ont été organisées dans différentes régions. La mobilisation n'en est qu'à son début. Il faudra l'amplifier sérieusement pour faire reculer le gouvernement.

Correspondant LO

• **Les aventures de Ségolène**

Chapitre deux : chez les prolétaires

Dans le deuxième chapitre de son livre diffusé par épisodes sur internet, Ségolène Royal disserte à propos du monde du travail. Elle a lu des livres qui parlent des travailleurs, peut-être même a-t-elle parlé avec des gens qui ont parlé eux-mêmes avec de vrais ouvriers. En tout cas, les chiffres sont précis et les exemples sont parlants. En France, en 2006, les travailleurs sont exploités, le niveau de vie des classes populaires a tendance à baisser, la pauvreté à s'accroître et la vie au travail à devenir plus difficile. Qui l'eût cru ?

Ségolène Royal reprend à son compte les chiffres de Fabienne Brutus, cette employée de l'ANPE qui démontre qu'il n'y a pas 2,5 mais bien 5 millions de chômeurs. Quel dommage que Ségolène n'ait pas su cela lorsque Michelin, Lu, Moulinex, etc. jetaient des milliers de travailleurs à la rue, sans que le gouvernement auquel elle appartenait, celui de Jospin, ne lève le petit doigt pour les en empêcher.

Elle nous dit que « l'ombre portée de la précarité et de l'insécurité épargne aujourd'hui peu de foyers populaires ». Mais c'est bien parce que tous les gouvernements, y compris ceux auxquels elle a participé et ceux qu'elle a soutenus, ont créé de multiples contrats précaires, dont le CPE n'est que le dernier avatar.

Le livre souligne qu'il y a 2 000 accidents du travail par jour, que l'augmentation des TMS (troubles musculo-squelettiques) prend le caractère d'une véritable « épidémie » et que l'augmentation des pathologies professionnelles est tout simplement due au « durcissement du travail ». Mais non seulement les gouvernements socialistes ne

se sont pas distingués en luttant pour l'amélioration des conditions de travail, mais la loi Aubry, dite des 35 heures, dont ils sont si fiers, a eu pour conséquence un durcissement des conditions de travail.

De même, Ségolène Royal traite du scandale de l'amiante et du fait que la dangerosité de ce produit est connue depuis 1906 sans qu'aucun gouvernement n'y ait jamais rien fait. Elle emploie à ce propos le terme « d'injustice de classe » et souligne le fait qu'il a fallu la mobilisation des personnes touchées pour que les choses commencent à changer. Est-il besoin de préciser que ni elle ni aucun des ministres ou ex-ministres socialistes n'est pour rien dans cette mobilisation ?

Pour tout ce qui concerne la vie quotidienne des travailleurs, Ségolène Royal n'a jamais rien fait de positif, son passé le montre, et ne fera rien non plus à l'avenir, son livre ne l'y engage en rien. Mais au moins on est désormais sûr d'une chose : ce n'est pas par ignorance !

Paul GALOIS

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui

N° 103 - exposé du cercle Léon Trotsky du 28 avril 2006

L'Inde

De l'exploitation capitaliste au développement dans l'inégalité

N° 102 - exposé du cercle Léon Trotsky du 10 mars 2006

La Chine

Nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?

N° 101 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 27 janvier 2006

États-Unis

La société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans

N° 100 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 octobre 2005

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro par brochure

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Hamas – Fatah Bras de fer sans issue pour le peuple palestinien

Le dernier crime en date de l'armée israélienne, le meurtre d'une famille sur une plage de Gaza, confirme que rien n'a changé depuis qu'Ariel Sharon a quitté la scène. Mais une image en chasse vite une autre, et c'est surtout l'embrasement militaire entre factions palestiniennes liées au président Mahmoud Abbas (Fatah) ou à Ismaël Haniyeh, chef du gouvernement issu du Hamas, qui fait la Une. Belle aubaine pour le premier ministre israélien Ehoud Olmert, en visite en France, qui souligne dans une interview au *Figaro* « *Les Palestiniens s'entre-tuent... Nous ne sommes pas loin de la guerre civile. Ils se tirent déjà dessus...* ». Et de réaffirmer que face à de tels « terroristes », l'intransigeance de l'État sioniste (entendez la guerre contre la population palestinienne) reste de rigueur.

La victoire des islamistes du Hamas aux élections palestiniennes de janvier dernier doit surtout être considérée comme une sanction des masses palestiniennes à l'encontre du Fatah. Au-delà de la corruption des milieux dirigeants de l'Autorité palestinienne, particulièrement choquante étant donné les sacrifices endurés par des générations de Palestiniens en vue d'arracher le droit à une existence nationale, le discrédit du Fatah tient d'abord à son incapacité à améliorer tant soit peu les conditions de vie des masses palestiniennes. Mais comment pourrait-il en être autrement dans cet État croupion – si tant est qu'on peut parler d'État – et pratiquement assiégé par Israël, un simple assemblage de bantoustans en passe d'être enfermés de hauts murs et no man's lands électrifiés, dont la gestion fut confiée aux dirigeants de l'OLP pour les associer aux tâches de maintien de l'ordre dans lesquelles l'armée israélienne finissait par s'enliser ?

Plutôt que d'exploiter les potentialités de la révolte palestinienne, les leaders nationalistes de l'OLP acceptèrent de monnayer leur crédit politique en échange de quelques postes de dirigeants à la tête d'une Autorité palestinienne sans compétence hormis de répression policière.

Ces compromissions du Fatah ont nourri le succès du Hamas et autres courants politiques rangés sous la bannière du fondamentalisme musulman, qui loin de constituer une surprise, apparaît comme l'aboutissement des politiques des uns et des autres. Pas plus qu'on ne peut être surpris par l'effondrement de la gauche israélienne dont les reniements successifs ont mené certains de ses dirigeants, à commencer par Shimon Peres, jusque dans les rangs de Kadimah, la formation politique lancée par Ariel Sharon.

Face à l'instabilité actuelle des territoires palestiniens, le gouvernement israélien d'Ehoud Olmert joue la montre : il peut tirer prétexte de l'absence d'interlocuteur palestinien reconnu comme « valable » par l'impé-

rialisme pour poursuivre de façon unilatérale la colonisation en Cisjordanie et achever l'érection du mur de séparation qui, au prix du sacrifice de quelques implantations mineures, entérine l'essentiel des revendications territoriales des colons. La décision de l'Europe et des États-Unis de couper les vivres à l'Autorité palestinienne, portant ainsi les souffrances de la population des territoires à son paroxysme, est aussi un blanc-seing au successeur de Sharon et sa politique du fait accompli.

Quant à Mahmoud Abbas, tout en misant sur le rapport de force militaire et policier vis-à-vis des islamistes, il cherche à reprendre la main sur le plan politique, en particulier par un référendum prévu pour la fin juillet. Le texte politique soumis à consultation, qui émane de responsables palestiniens de différents courants politiques emprisonnés en Israël, au nombre desquels un cadre du Hamas (alors que le Hamas est contre le référendum), contient un ensemble de propositions allant dans le sens d'une réconciliation et du partage du pouvoir entre Hamas et OLP, dans le cadre d'une reconnaissance implicite de l'État d'Israël. Pour Mahmoud Abbas, une victoire au référendum aiderait à reprendre la main, politiquement, en démontrant que même les 45 % d'électeurs qui ont donné leur voix au Hamas ne le rejoignent pas sur l'ensemble de ses choix politiques.

Ismaël Haniyeh, le premier ministre palestinien du Hamas, apparaît décidé à batailler bec et ongles contre la tenue du référendum. Une détermination qui n'est peut-être que de façade car le Hamas peut s'accommoder de la reconnaissance de l'État d'Israël et même y trouver un prétexte pour s'intégrer plus avant dans les institutions palestiniennes. Après tout, la dénonciation des accords d'Oslo ne l'a pas empêché de s'insérer dans le jeu électoral puis gouvernemental. Et l'actuel langage intransigent des dirigeants israéliens à l'encontre du mouvement islamiste pourrait reproduire leur attitude vis-à-vis de l'OLP dans les années 1980. Le Hamas pourrait à son tour devenir interlocuteur valable comme l'OLP voire le Hezbollah libanais avec qui ils négocierent l'évacuation du Liban Sud, sacrifiant au passage leurs supplétifs locaux de l'ALS.

Référendum ou pas, repartage ou pas du pouvoir entre factions palestiniennes, ce sera toujours la misère, le sang et les larmes pour la population palestinienne, si elle garde espoir dans des hommes et des partis qui se mènent des guerres sanglantes, mais autour d'une seule et même politique de recherche de compromis forcément pourri avec les garants de l'ordre impérialiste au Proche-Orient.

Julien FORGEAT

Convergences Révolutionnaires n° 45 (mai-juin 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Numéro spécial sur le mouvement anti-CPE

Dossier : Trois mois sous la pression de la jeunesse : premier recul du gouvernement : le CPE enterré... restent le CNE et la précarité.

Articles : En Belgique aussi : la précarité... et des patrons aidés – USA : des millions de travailleurs immigrés dans la rue – Israël : le triomphe du nationalisme et du racisme anti-arabe ? – Brésil : une tribune du PSTU.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Syndicats

• Le congrès de la CFDT

« Les prises de risques », auxquelles Chérèque se prépare

Le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, a ouvert le 46^{ème} congrès de la centrale en justifiant, bien évidemment, tous les choix faits par celle-ci depuis son dernier congrès de 2002.

« *Nous avons fait des choix difficiles et controversés, a-t-il déclaré, mais le moment n'est-il pas venu de les valider ?* ».

Selon Chérèque, le soutien de la CFDT à la réforme des retraites de Raffarin en 2003 était donc le bon choix, même si elle a été un nouveau recul pour les retraites des salariés. De même lorsque la CFDT a, bras dessus bras dessous avec le Medef, mis sur pied et défendu la réforme de l'Unedic en 2002, une réforme qui a privé d'indemnisation des centaines de milliers de chômeurs. Et enfin Chérèque a défendu avec acharnement son attitude face à la réforme des intermittents du spectacle, qui l'a amené à critiquer le gouvernement pour son manque de fermeté face aux manifestants. Il ne regrette tellement rien qu'il n'a pas hésité à mettre en cause la CGT, en présence de son secrétaire général, Bernard Thibault, venu en personne affirmer l'attachement de sa centrale à « l'unité syndicale ». Chérèque a stigmatisé « ceux (c'est-à-dire la CGT), dont on aimerait tellement qu'ils s'engagent pour une fois ». « S'engager », dans la bouche de Chérèque, voulant dire sacrifier ouvertement et sans complexe les intérêts des salariés.

Pour le secrétaire de la CFDT, même après les manifestations contre le CPE, l'heure n'était pas à faire le moindre geste en direction de la CGT. Bernard Thibault a d'ailleurs regretté « *le peu d'analyse des vertus de l'action syndicale unitaire* ».

D'après les chiffres de la direction confédérale elle-même, la CFDT aurait perdu depuis 2003 dix pourcent de ses effectifs par la suite du départ de plus de 90 000 syndiqués contestant les choix de la confédération. Mais la CFDT reste la deuxième centrale syndicale du pays. Au-delà des prises de position de leurs dirigeants, il y a un peu partout des militants de ce syndicat qui essaient de maintenir, et parfois avec difficulté face à l'hostilité patronale, sa présence et son activité.

Mais les dirigeants de la CFDT ont comme ambition de se servir de cette présence large pour être admis comme « partenaires privilégiés » par patronat et gouvernements, et non pour contester l'exploitation patronale et les politiques antiouvrières des gouvernants. Chérèque a d'ailleurs rappelé que ce qu'il reprochait au gouvernement Villepin à propos

du CPE, plus que le fond de ses propositions, était « *d'avoir trahi ses engagements* » en matière de dialogue social. En clair, c'est d'avoir introduit ce recul sans le faire avec l'aide de la CFDT, comme Raffarin l'avait si bien fait, lui, pour imposer ses remises en cause sur les retraites.

À l'heure de l'offensive patronale et gouvernementale contre les droits des salariés, l'ambition de ce genre de dirigeant syndical est de postuler au rôle d'avocat « indispensable », afin de faire accepter sans vague ces reculs. D'ailleurs Chérèque a annoncé la couleur, dans le rapport d'activité présenté aux congressistes : « *Accepter les difficultés d'une société en mouvement et en perte de repères comporte nécessairement une prise de risque que les sujets lourds de la période ont confirmé.* » Et le « *débat sur des questions pas évidentes* », suivant la formule de la direction de la CFDT, concerne rien moins que la réforme du contrat de travail, l'acceptation de la privatisation de tous les secteurs publics et l'objectif d'éviter « *systématiquement* » le recours à la grève.

On voit quel est l'avenir « syndical » enthousiasmant qu'envisagent ces dirigeants confédéraux. C'est un choix qui ne date pas d'aujourd'hui. Ce qu'a dû assumer Chérèque, Nicole Notat l'avait fait avant lui en 1995, et Edmond Maire encore avant. Mais les dirigeants de la CFDT ne sont pas les seuls à chercher à être admis comme interlocuteurs valables par le patronat et le gouvernement, même s'ils le disent avec plus de franchise et parfois de cynisme. Malgré l'irritation que peut ressentir Bernard Thibault devant le peu de délicatesse d'un partenaire qui ne se précipite pas pour répondre à ses avances unitaires, il partage la même conception du syndicalisme. Les dirigeants de la CGT disent et répètent que rien ne peut être fait sans « *l'unité syndicale* ». Mais pour faire quoi au juste, si ce n'est pour se servir du fait que la CFDT repousse leurs avances comme alibi pour ne pas proposer une autre perspective aux travailleurs ?

Pourtant, face à l'appétit sans limites des patrons, aux attaques gouvernementales incessantes, les travailleurs ont plus que jamais besoin de retrouver confiance dans leur force collective, pour inverser le cours à rebours actuel.

Paul SOREL

• Poitiers

Pour la régularisation de tous les sans-papiers !

Début 2005, dans la Vienne, plusieurs centaines de sans-papiers, en majorité déboutés du droit d'asile, avaient décidé de s'unir pour demander publiquement leur régularisation. Avec le soutien d'un collectif local, ils ont à plusieurs reprises manifesté, occupé pendant une semaine le théâtre de Poitiers, obtenant ainsi de déposer à la préfecture une liste de 375 personnes demandant des papiers en bonne et due forme. Le préfet d'alors s'était engagé à étudier les dossiers « avec intelligence et humanité ». Aujourd'hui, c'est l'impasse pour l'immense majorité d'entre eux.

Un an plus tard donc, si des expulsions ont pu être évitées, si des rétentions ont été abrégées et si quelques titres de séjour ont pu être obtenus dans des cas isolés, cela est dû principalement à l'action des sans-papiers eux-mêmes, soutenus par un collectif de solidarité et le Réseau éducation sans frontières (RESF). Obtenir des papiers est devenu tellement difficile que même des conjoints de Français ont du mal à être régularisés.

À cela s'ajoute maintenant la prochaine adoption de la nouvelle loi Sarkozy sur l'immigration (CESEDA) qui, entre autres ignominies, supprime pratiquement la possibilité de régularisation après dix années de présence en France. Les sans-papiers le resteraient donc à perpétuité ! De nombreuses mobilisations dans différentes villes du pays ont certes obligé Sarkozy à parler de régulariser des enfants scolarisés et leur famille, mais dans des cas tellement particuliers que cela ne représenterait que 720 familles sur tout le pays.

Dans la Vienne, le Conseil général, de droite, a subitement réduit l'Aide sociale à l'enfance,

seule prestation à laquelle peuvent prétendre les parents sans papiers : de 397 euros à partir de trois enfants, l'aide a été descendue à 250 euros par mois. Cette aide ne permet plus ainsi aux familles de régler leur loyer.

Se voyant dans une impasse, 99 personnes, principalement originaires de Guinée, ont entamé une grève de la faim le 29 mai à Poitiers, demandant la régularisation de tous les sans-papiers du département. La préfecture pour le moment gagne du temps en faisant montre du plus grand cynisme. Elle a demandé la liste des seuls grévistes de la faim, pour n'étudier que leurs dossiers, qui plus est au cas par cas ! Le collectif des sans-papiers a refusé et a fourni la liste des 359 personnes dont il possède les dossiers. De cette liste, le chef de cabinet du préfet veut maintenant retirer 92 personnes sous de faux prétextes. Il n'hésite pas, d'ailleurs, à intimider le porte-parole des sans-papiers et le collectif de soutien, en les accusant de retarder le travail du préfet et en leur expliquant, sans vergogne, qu'ils seront responsables s'il arrive quelque chose de grave.

La municipalité à majorité

socialiste, qui s'était peu manifestée l'an passé, fait preuve d'un soutien ostensible (période préélectorale oblige). Ségolène Royal, quant à elle, n'est même pas sortie de son bureau de présidente de la région Poitou-Charentes, ni de sa campagne préprésidentielle. Elle s'est simplement fendue au bout de douze jours d'une note indiquant qu'elle demanderait au préfet de trouver une « issue humaine » à la crise, se gardant bien de parler de régularisation.

Cela n'est pas étonnant, car la gauche qui était au pouvoir de 1997 à 2002 avait laissé des dizaines de milliers de sans-papiers dans la clandestinité, malgré ses promesses électorales de régularisation. Elle porte ainsi une part de responsabilité dans la situation d'aujourd'hui. L'actuel dirigeant du Parti Socialiste, François Hollande, a d'ailleurs clairement dit jeudi 8 juin, lors d'un débat télévisé, qu'une régularisation de tous les sans-papiers était exclue si la gauche revenait au pouvoir en 2007.

Le collectif de soutien et le Réseau éducation sans frontières, eux, appellent la population poitevine à des manifestations en faveur de la régularisation de tous les sans-papiers, les mardis et vendredis soirs devant l'école abritant les grévistes de la faim. Il faudra en effet une large mobilisation pour aider les sans-papiers à sortir de l'impasse dramatique où les place la politique gouvernementale.

Correspondant LO

• Sarkozy

Mesures sécuritaires tous azimuts

Sarkozy entend exploiter à fond le thème sécuritaire, dont il aimerait garder le monopole. C'est ainsi qu'en tant que ministre de l'Intérieur, il réclame des aménagements du code pénal, dans un sens plus répressif.

Concernant les récidivistes, par exemple, il demande que soient instaurées des peines « dont la durée augmenterait de façon certaine et prévisible avec le nombre de récidives ». Les juges perdraient la possibilité de réduire la peine prévue par la loi. Cela fait penser à la loi dite « La troisième fois, vous êtes hors jeu » qui permet à certains tribunaux américains d'infliger, en cas de deuxième récidive, des peines allant de 25 ans de prison à la perpétuité, même pour des délits mineurs. Et on sait que cela n'a pas fait baisser le taux de criminalité aux États-Unis.

Sarkozy voudrait aussi que, à la troisième récidive, une contravention soit passible de la correctionnelle, et un délit passible de la cour d'assises, avec pour ces récidivistes une procédure accé-

lérée. De même, dans les cas graves (mais qui décidera de cette gravité ?), les mineurs récidivistes de plus de 16 ans seraient traités comme des majeurs.

Le ministre de l'Intérieur, mais surtout candidat à la présidentielle de 2007, voudrait entre autres : élargir les possibilités de témoignage anonyme, chasser des écoles « les élèves qui ont dépassé l'âge de l'obligation scolaire et qui perturbent la vie des autres, quand ils n'agressent pas les enseignants », créer un service volontaire citoyen de la police nationale, renforcer la législation contre les chiens d'attaque, multiplier les psychologues dans les services de police.

Quand on en est à nous annoncer une nouvelle mesure par jour, inutile de s'interroger sur leur efficacité, évidemment plus ou moins douteuse : il s'agit tout simplement de propagande électorale.

Vincent GELAS

Sarkozy, pompier pyromane

Il y a un an, Sarkozy était allé à La Courneuve, promettant de « nettoyer la ville au Kärcher » et annonçant 570 emplois pour ses jeunes. En fait, seulement 77 ont été embauchés. « Un an après, on

est dans la même situation qu'avant », déclare le maire.

Pour Sarkozy, se mettre en position d'une éventuelle élection en 2007 passe bien avant une amélioration réelle de la vie des quartiers populaires.

La « terre d'asile » piétinée

Le 6 juin, dans une maternelle du Mans, des policiers sont venus chercher deux enfants kurdes de trois ans et demi et six ans dont la mère était expulsée. Le directeur de l'école, soutenu par sa hiérarchie, a remis les enfants aux policiers.

C'est le sort qui guette plusieurs milliers d'enfants immigrés scolarisés, menacés d'expulsion en cette fin d'année scolaire.

Heureusement, on n'accepte pas partout d'appliquer une loi scélérate, et la solidarité s'organise.

• Grenoble

Solidarité avec les enfants de sans-papiers

Jeudi 8 juin, à l'appel des collectifs du réseau isérois Éducation sans frontières, environ soixante-dix personnes ont affirmé leur solidarité avec les enfants de familles sans papiers et dénoncé le coup de bluff médiatique de Sarkozy annonçant qu'il renonçait « à expulser les élèves sans papiers », alors que cela ne concernerait que 2 % d'entre eux environ.

En Isère, il existe à ce jour une douzaine de collectifs, dont certains créés très récemment à la suite des premières mobilisations, celles-ci ayant suscité la sympathie de nombreux parents et militants associatifs, syndicalistes et politiques. Des pétitions de

soutien circulent dans de nombreux établissements du primaire et du secondaire. Les différents collectifs présents, mis en place essentiellement autour d'enseignants et de parents d'élèves des écoles primaires de l'agglomération grenobloise, ont expliqué leur action et rappelé qu'il y a actuellement 26 familles, soit 54 enfants menacés d'expulsion, et sans doute bien davantage.

Ce sont pour la plupart des enfants originaires de l'ex-Yougoslavie, du Kurdistan, de Tchétchénie et de plusieurs pays d'Afrique. Un appel aux parrainages a été lancé, car ces élèves ou leur famille risquent d'être sous une menace directe d'expulsion dès le 4



juillet, jour de la fin de l'année scolaire. Un autre rassemblement de solidarité sera organisé le jeudi 29

juin, suivi d'un pique-nique devant la préfecture.

Correspondant local

• Palestine

Olmert fait la politique du pire

Mardi 13 juin neuf Palestiniens, dont sept civils, ont été tués et 32 blessés lors d'un bombardement israélien dans une des rues principales de Gaza. Deux missiles ont été tirés, l'un sur une voiture censée transporter des militants palestiniens, et qui a manqué sa cible, l'autre dans la foule. Déjà vendredi 9 juin l'armée israélienne avait tiré un obus sur une plage de Gaza, tuant huit personnes et en blessant trente-cinq. Ainsi Houda Ghaliya, dix ans, indemne parce qu'elle était dans l'eau à ce moment-là, a perdu ses parents et ses trois frères et sœurs.

Le Premier ministre d'Israël, Ehoud Olmert, a dit qu'il « regrettait la mort de civils innocents » et qu'une enquête était en cours pour évaluer la « responsabilité éventuelle » de l'armée israélienne dans le massacre de la plage de Gaza. Cette enquête, rondement menée par l'armée elle-même, a « démontré » mardi 13 que c'était une mine palestinienne qui avait explosé sur la plage. Pour les neuf morts de mardi, Olmert revendique le bombardement, mais déplore à nouveau les morts civils. Car,

dit-il, l'armée « ne porte pas atteinte aux civils ». Première nouvelle ! Non seulement l'armée israélienne occupe tout ou partie des territoires palestiniens depuis bientôt quarante ans, mais elle s'arroge le droit de vie ou de mort sur les populations. Tout se fait sous le prétexte de combattre le terrorisme palestinien, c'est-à-dire, depuis un an, les roquettes artisanales, de faible portée, de peu de puissance et d'aucune précision, tirées sur les localités israéliennes situées le plus près de Gaza.

Les opérations militaires israéliennes se sont déjà soldées par la mort de militants et de dirigeants palestiniens, mais aussi par de nombreux assassinats de civils, en particulier de familles entières, comme le 10 avril, le 20 mai et le 9 juin. La population du territoire de Gaza, évacué par Israël en septembre dernier, vit depuis sous la menace permanente des bombardements. Le territoire est bouclé par l'armée israélienne qui décide de tout ce qui entre et sort, les hommes comme les choses.

Dans sa politique de bouclage de la Palestine, Israël a reçu le soutien de toutes les puissances occidentales. Ces dernières, pre-



Un navire israélien tire en direction de la plage de Gaza.

nant prétexte de l'arrivée au pouvoir, par les urnes, du parti islamiste Hamas, ont suspendu toutes les aides financières. Ainsi les fonctionnaires ne sont plus payés depuis quatre mois, l'économie est bloquée, les hôpitaux fonctionnent sans médicaments, etc.

Soutenu par les grandes puissances, Olmert peut donc continuer la politique inaugurée par Sharon et tous ses prédécesseurs : créer un état de fait tel qu'Israël puisse décider unilatéralement de la fixation de nou-

velles frontières, c'est-à-dire de l'annexion pure et simple de nouveaux territoires. Il l'a d'ailleurs déclaré très hypocritement : « Si les discussions avec Abbas (le président de l'Autorité palestinienne) n'aboutissent pas, Israël prendra son destin en main. » Mais c'est justement Israël qui, par toute sa politique de terreur, rend impossibles les discussions avec Abbas et avec quelque gouvernement palestinien que ce soit. Non seulement des années d'occupation et de

répression ont fini par favoriser par contre-coup l'arrivée au pouvoir du parti islamiste Hamas, mais des provocations comme celle du bombardement de familles sur la plage ne peuvent que renforcer, à l'intérieur même du Hamas, les partisans d'une politique jusqu'au-boutiste.

Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne et dirigeant du Fatah, parti désormais minoritaire au Parlement palestinien, tente d'organi-

• Guantanamo

Trois suicidés dans le goulag de George Bush

Durant le week-end des 10 et 11 juin, trois détenus du centre de détention de Guantanamo, la base américaine de l'île de Cuba, se sont suicidés. Deux prisonniers saoudiens et un troisième, yéménite, ont été retrouvés pendus dans leur cellule. Pour la plupart des commentateurs, à commencer par le Comité international de la Croix-Rouge, ce triple suicide révèle l'état de désespoir des prisonniers de ce camp de concentration mis sur pied par les États-Unis, en janvier 2002, pour y emprisonner les combattants islamistes, réels ou supposés, faits prisonniers après leur intervention militaire en Afghanistan.

Ainsi le rapporteur des Nations unies, Manfred Nowak, auteur en février dernier d'un rapport public dénonçant la situation scandaleuse du camp de Guantanamo, a estimé que « ces premiers suicides qui interviennent après de nombreuses tentatives (...) traduisent le désespoir de gens, pour

certains innocents, emprisonnés parfois durant quatre ans et demi sans avoir la moindre idée de la durée de leur "peine" et sans pouvoir se défendre devant un juge ».

Ces prises de position de bon sens contrastent avec la déclaration, largement répercutée par les médias français, du contre-amiral américain Harry Harris, commandant du camp, pour qui « il ne s'agit pas d'un acte de désespoir, mais d'un acte de guerre asymétrique contre nous ». Et d'ajouter, à propos des détenus dont il a la charge : « Ils sont rusés, créatifs, résolus. Ils n'ont aucune considération pour la vie, que ce soit la nôtre ou la leur. »

Ainsi, ce serait les suicidés qui auraient pourri la vie de ce contre-amiral qui fait régner depuis quatre ans et demi un régime de fer sur des centaines de détenus, dont certains ont même été relâchés par les autorités américaines, car visiblement rien ne permettait de dire qu'ils soient des terroristes ! Mais pour occuper un tel poste, il faut avoir un culot à toute épreuve.

Depuis l'ouverture du camp, 760 détenus y ont été amenés et 300 renvoyés chez eux. Une partie d'entre eux ont révélé aux organisations humanitaires les mauvais traitements dont ils ont été victimes : privation de sommeil, isolation, humiliations sexuelles. Sur les 460 détenus actuels, une dizaine seulement sont formellement poursuivis pour des activités terroristes. Mais aucun n'a été jugé. Les détenus peuvent faire appel à un avocat indépendant, mais celui-ci peut être tenu à l'écart de toute audience et de toute information, au nom de la sécurité des États-Unis !

Outre 41 tentatives de suicide de la part de 25 détenus, une grève de la faim avait mobilisé, l'été dernier, jusqu'à 131 prisonniers. Or, si quelqu'un n'a aucune considération pour la vie, ce sont bien les autorités américaines. Elles en font chaque jour la démonstration, non seulement à Guantanamo, ce centre qui bafoue toutes les règles de « l'État de droit » tant vanté par les grandes puissances, mais aussi en Afghanistan et en

Irak, où l'armée américaine agit sans aucun égard pour le sort des populations.

De multiples organisations humanitaires réclament la fermeture de ce centre indigne. Bush n'a exprimé, à propos du triple suicide, que quelques mots creux, une « profonde préoccupation » et la demande que les corps des suicidés soient traités avec respect, ce qui apparemment n'allait donc pas de soi. Bush a bien laissé entendre aussi que ce centre pourrait fermer, ce que demandent certains de ses alliés européens. Mais pour le moment, il n'est question que de renvoyer dans leur pays d'origine quelque 150 prisonniers que les États-Unis ne considèrent pas comme une menace. Mais, comme les dirigeants US n'en sont pas à une hypocrisie près, ils expliquent que, si ces libérations tardent, c'est qu'ils s'inquiètent sur le sort que pourraient connaître dans leur pays d'origine les prisonniers libérables, être torturés par exemple !

En fait, jusqu'à présent,

l'arbitraire ouvertement affiché par les États-Unis à Guantanamo leur a semblé un bon moyen de montrer que le patron du monde capitaliste n'est pas concerné par les règles de droit les plus élémentaires, qu'il prétend par ail-

Quand la CIA couvrait les e

L'ouverture récente d'archives a confirmé que la CIA, le service de renseignements des États-Unis, connaissait dès 1958 le nom et le refuge en Argentine d'Adolf Eichmann, haut responsable nazi, l'un des organisateurs de l'extermination des Juifs. La CIA entendait ainsi protéger un certain nombre de ses espions, qu'Eichmann connaissait bien. Les services secrets israéliens ne le débusquèrent qu'un an plus tard et l'enlevèrent en 1960. Il fut ensuite jugé en Israël et exécuté en 1962.

Il était de notoriété publique que, dès la fin de la guerre, les

• **Somalie**

Qui sème le vent récolte la tempête

ser un référendum qui lui permettrait de retrouver une légitimité pour entamer des discussions avec Israël. Il se réfère pour cela au document élaboré par des prisonniers politiques estimés de la population palestinienne, y compris des militants du Hamas. Le gouvernement et les ministres du Hamas s'y opposent en arguant que, ayant été élus, ils sont les seuls pouvant décider légitimement des affaires du pays. L'opposition entre Fatah et Hamas devient plus aiguë chaque jour. Chacun dispose de ses milices et de ses bastions, et les affrontements armés auraient déjà fait une vingtaine de morts.

Ainsi, on va peut-être vers une véritable guerre civile qui opposerait entre elles les factions palestiniennes. Non seulement elle aurait des effets catastrophiques pour la population, en particulier à Gaza, territoire le plus enclavé, le plus pauvre, le plus surpeuplé mais, par ailleurs, cela fortifierait encore la position d'Olmert et de l'État d'Israël et leur donnerait les mains encore plus libres pour annexer de nouveaux territoires. D'ailleurs, si Olmert voulait pousser au déclenchement de cette guerre entre partis palesti-

niens, il ne s'y prendrait pas autrement qu'en poursuivant sa politique de terreur, d'étranglement économique et de mépris pour la population palestinienne.

Une majorité des électeurs israéliens ont porté Olmert au gouvernement, après Sharon, parce son parti, Kadima, et le Parti Travailleuse avaient promis de mettre un terme à la guerre et à l'occupation des territoires palestiniens, en constituant des « frontières sûres et reconnues » pour Israël. Pour Olmert, ces frontières sont symbolisées par la construction du mur de séparation qui se poursuit. La population d'Israël elle aussi en paye le prix, au moins économique et moral. Mais cette politique risque d'avoir pour elle aussi des conséquences catastrophiques. La tension entretenue entre les Palestiniens, et entre Palestiniens et Israéliens, ne peut que se retourner contre elle. C'est aussi et d'abord en Israël que la population doit se battre pour imposer à ses dirigeants un accord respectant les droits des Palestiniens.

Paul GALOIS

Dans la guerre civile qui ravage la Somalie depuis près de quinze ans, les milices islamistes viennent de prendre la capitale Mogadiscio et elles annoncent leur volonté de proclamer une république islamique. La prise de la ville constitue un revers de taille pour les chefs de guerre soutenus et armés par les États-Unis, qui ont convoqué une réunion internationale à New York pour le 15 juin. La presse évoque déjà l'installation à Mogadiscio d'un régime rappelant celui des talibans à Kaboul, rapportant l'interdiction par les islamistes de la retransmission des matchs du Mondial de football et la répression d'une manifestation protestant contre cette mesure, qui a fait deux morts.

Cela fait plus de quinze ans que le pays a sombré dans une guerre civile. Avant même le début de celle-ci, la Somalie avait connu les souffrances de la domination coloniale. Doublement d'ailleurs, puisqu'elle fut l'objet de rivalités entre l'Angleterre et l'Italie, sans parler de la France qui créa la Côte française des Somalis, aujourd'hui République de Djibouti. Finalement chaque puissance créa sa Somalie. Il y eut une Somalie britannique et une Somalie ita-

lienne, et le pays n'accéda à l'indépendance, réunifié, qu'en 1960, mais amputé de territoires cédés au Kenya et à l'Éthiopie.

C'est pour récupérer ces territoires éthiopiens que le général Siad Barré, dès son accession au pouvoir en 1969, déclencha une guerre contre l'Éthiopie. La défaite militaire entraîna la chute de Siad Barré en 1991 et le début de la guerre civile entre des chefs de guerre ayant pris la tête des différentes ethnies qui composent le pays.

En 1992 les USA, sous prétexte d'éviter un drame humanitaire, lancèrent l'opération « Restore Hope » (« Rétablir l'espoir ») menée sous l'égide de l'ONU, qui accepta de couvrir de son drapeau ce qui était une intervention militaire. Des dizaines de milliers de casques bleus, américains mais aussi français, italiens, ukrainiens, belges, canadiens, etc., allaient apporter leur soutien direct à ceux des chefs de guerre susceptibles de devenir des gouvernants à la solde des grandes puissances. En fait, l'intervention étrangère allait plonger le pays dans le désespoir, en tournant à l'occupation militaire brutale. Comme au temps des guerres coloniales, la population subit une répression sanglante : quadrillage militaire, emprisonnements, tortures, mais sans aucun résultat du point de vue de l'impérialisme améri-

cain. Dès 1995 incapable de rétablir la situation et ne voulant pas prendre le risque de s'enliser, celui-ci décidait de retirer ses troupes et de laisser les chefs de guerre somaliens se battre, au détriment de la population.

Aujourd'hui la Somalie est à feu et à sang, la famine tue tous les jours. On y meurt aussi pour un jerrican d'eau, les puits étant devenus l'enjeu de luttes entre les différents camps. Mais, pendant les combats, les affaires continuent, comme le juteux trafic d'armes qui fait la fortune de tous les intermédiaires, somaliens mais aussi occidentaux. À moins de 20 km de la capitale, dont le port est inutilisable, les installations du port de El Maan, par où transitent toutes les armes de tous les camps, fonctionnent sans arrêt. C'est d'ailleurs la volonté des fractions proaméricaines de s'assurer le contrôle total de ce port qui a déclenché, il y a quatre mois, la reprise des combats.

Les neuf millions de Somaliens payent le prix fort de la guerre civile. Les dirigeants des pays impérialistes ont beau jeu de pointer du doigt les responsabilités des chefs de guerre locaux. Mais s'ils se maintiennent en place, c'est parce qu'ils ont été armés, financés et soutenus par les grandes puissances.

Cédric DUVAL

leurs imposer aux autres, baïonnette au canon s'il le faut. Et ce n'est pas la discrète protestation de ses alliés européens qui risque de beaucoup l'influencer.

Jacques FONTENOY

x-nazis

États-Unis avaient réutilisé les savants et les membres des services secrets de l'Allemagne nazie. L'Allemagne fédérale et l'Autriche de leur côté ont recyclé massivement administrateurs et dirigeants politiques et économiques nazis, tout comme la France et l'Italie les ex-collaborateurs ou responsables fascistes.

La solidarité entre tous ces ex-nazis et les dirigeants du camp des « démocraties » victorieuses relativise les belles phrases sur le triomphe du camp de la civilisation contre la barbarie nazie.

Vincent GELAS

• **Immigration**

L'horreur de l'espoir

Ils étaient 53, en majorité originaires de Casamance, une région du sud du Sénégal. En avion, ils avaient rejoint, au large de Dakar, les îles du Cap Vert. Là, à la veille de Noël 2005, ils ont embarqué dans un bateau, dans l'espoir de rejoindre les îles Canaries et donc l'Europe, un espoir de travail, de revenus pour eux et leurs familles.

Quatre mois plus tard, en avril dernier, on a retrouvé l'embarcation à... cinq mille kilomètres de son point de départ, de l'autre côté de l'Atlantique, dans la mer des Caraïbes, pas loin de la Martinique. Dans le rafiote, on a retrouvé onze cadavres. Les autres ont dû être jetés par-dessus bord, au fur et à mesure de leur mort après une horrible



Des immigrants africains arraisonnés au large des îles Canaries.

agonie. Six hommes s'en sont sortis : après une première panne de moteur, peu après le départ, et le retour au Cap Vert pour réparation, ils ont refusé de rembarquer.

47 hommes ont donc dérivé

sur l'Atlantique dans un rafiote de 11 mètres et sont morts de faim et de soif, simplement pour tenter de pouvoir vivre en travaillant. Les chiffres officiels disent que, depuis janvier dernier, 9 000 Africains auraient

atteint les Canaries dans ce seul espoir et les organisations humanitaires estiment qu'un seul Africain sur deux qui tentent le voyage arrive à bon port.

Selon un des survivants de l'horrible traversée, chaque homme aurait payé entre 1 200 et 1 500 euros au propriétaire de l'embarcation et organisateur du voyage, qui a donc récolté près de 70 000 euros. Mais à de telles crapules qui se nourrissent de la misère et de l'espoir des candidats à l'émigration, s'ajoute toute la crapulerie d'un système qui ne laisse aux pauvres du Tiers Monde que le choix de mourir de faim dans leur pays, ou de prendre le risque de périr dans un naufrage.

Sophie GARGAN

• Allemagne

Une victoire des hospitaliers

C'est dans l'indifférence totale des médias, qui ont complètement occulté ce mouvement pour ne s'intéresser qu'à celui des médecins hospitaliers dès que ceux-ci se sont mis en grève pour leurs propres revendications, que les travailleurs des hôpitaux universitaires du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (NRW) ont poursuivi pendant quatre mois une lutte pour l'obtention d'une convention collective. Les travailleurs des CHU n'étaient en effet plus couverts par une convention collective depuis janvier 2001. La réglementation précédente s'appliquait encore aux salariés embauchés avant cette date, mais cette situation avait permis aux pouvoirs publics d'imposer aux nouveaux embauchés des conditions de travail dégradées : 20 % du personnel avait déjà, début 2006, des salaires plus bas et des horaires de travail plus longs !

C'est dans le contexte du mouvement de grève contre l'allongement du temps de travail qui a touché, à partir de février, de nombreux services publics, que les travailleurs des CHU se sont mis en grève reconductible. Ils réclamaient, à l'appel de Ver.di, la fédération syndicale des travailleurs des services, l'application de la nouvelle convention collective des services publics. Celle-ci, signée en octobre 2005, était entrée en vigueur dans les hôpitaux communaux, mais les autorités refusaient de l'appliquer aux CHU.

Nous publions, à ce sujet, un témoignage sur la fin de la grève au CHU d'Essen.

Après 16 semaines de lutte, la grève des six CHU de Rhénanie-du-Nord-Westphalie s'est terminée le 6 juin avec la

reprise du travail au CHU d'Essen. On peut dire que les grévistes ont remporté une victoire sur toute une série de points. Les employeurs, c'est-à-dire le gouvernement du Land, qui voulaient imposer la semaine de 41 heures à tous les salariés, ont dû maintenir l'horaire de travail à 38 h 30. Les nouveaux embauchés, qui l'étaient depuis plusieurs années sur une base de 41 heures, ne travailleront désormais plus que 38 h 30, sans perte de salaire.

Sur d'autres questions, les nouveaux embauchés vont aussi être traités de la même façon que les plus anciens. Tout le monde touchera à nouveau les primes de vacances et de fin d'année. Et après plusieurs années de gel de salaires, il y aura à nouveau des augmenta-

tions.

Après des années de suppressions d'emplois, de privatisation partielle et d'autres détériorations des conditions de travail, les travailleurs des CHU ont donc obtenu des améliorations pour eux-mêmes. Cela n'a été possible que grâce à leur combat, à leur cohésion et leur persévérance. Et ils sont sortis avec fierté de cette lutte, en ayant fait plier le gouvernement régional qui a dû ravalier son attitude arrogante.

Les améliorations obtenues ne sont toutefois pas stipulées dans une convention collective, mais dans une simple ordonnance. La différence réside dans le fait qu'une ordonnance peut être abrogée du jour au lendemain par le gouvernement du Land. Alors qu'une convention collective, même si le gouverne-

ment la dénonce, continue à s'appliquer jusqu'à ce qu'une nouvelle soit conclue avec les syndicats.

Le ministère des Finances du Land, Helmut Linssen, a certes promis qu'une convention collective serait signée en janvier 2007 pour tous les CHU. Mais, comme chacun savait à quel point on ne peut pas faire confiance aux politiciens et à leurs promesses, de nombreux travailleurs voulaient, à l'hôpital d'Essen, continuer la grève jusqu'à ce que le gouvernement signe une véritable convention collective. La direction de Ver.di voulait en revanche arrêter immédiatement le mouvement.

Pendant la grève, le syndicat avait pourtant toujours expliqué que les grévistes devraient décider par eux-mêmes de tout. Mais le jour qui a précédé l'assemblée au cours de laquelle la fin de la grève devait être mise au vote, plusieurs permanents syndicaux, qu'on avait peu vus auparavant, se sont succédé pour convaincre les grévistes d'arrêter le mouvement. Et alors qu'au cours de la réunion beaucoup de travailleurs se sont

prononcés pour la poursuite du mouvement ou, du moins, pour tenir une assemblée commune de tous les CHU de NRW et décider ensemble, Ver.di a arrêté la grève sans autre forme de procès et sans vote.

Pour ceux qui se sont battus, la grève demeure cependant une expérience importante. Des collègues de professions et secteurs très différents (cuisinières, infirmières, électriciens, personnels de ménage) ont appris à se connaître et sont restés côte à côte pendant quatre mois. Beaucoup d'entre eux ont fait grève et manifesté pour la première fois de leur vie. Ils ont rencontré des grévistes d'autres CHU et participé à l'organisation active de la lutte. Ils ont aussi appris combien il est important que les travailleurs prennent eux-mêmes leur grève en main.

Tout cela est un gage important pour l'avenir. Comme on a pu l'entendre souvent lors de la dernière assemblée des grévistes : « *Cela ne sera pas notre dernière grève* ».

Correspondant LO

• Grande-Bretagne

La bureaucratie syndicale et la fermeture de Peugeot-Ryton

Après l'annonce de la fermeture de Peugeot-Ryton pour 2007, les leaders syndicaux avaient multiplié les efforts pour convaincre les travailleurs que toute tentative de résistance collective visant à empêcher les 2 300 licenciements annoncés était vouée à l'échec. Fin mai, ils ont fini par se sentir assez sûrs de leur coup pour les « consulter ».

Il n'était pas pour autant question, bien sûr, de donner l'occasion aux ouvriers d'exprimer leurs sentiments ni de débattre des options possibles. Il s'agissait d'un simple vote par correspondance, pour ou contre une « action », et les bulletins de vote devaient rentrer au plus tard le 5 juin à midi.

Fait remarquable dans un scrutin syndical, que les appareils mettent en général des semaines à dépouiller, le résultat fut annoncé le jour même. On pouvait en conclure que les bureaucrates avaient obtenu le résultat qu'ils souhaitaient et qu'ils étaient très pressés de le rendre public.

Et effectivement, un communiqué du syndicat T&G (dont les membres sont très majoritaires, surtout en production) annonçait que 440 travailleurs avaient voté pour une « action » et 516 contre. En y regardant de plus près, 449 syndiqués du T&G

n'avaient pas participé au vote.

Dans ce communiqué, Tony Woodley, leader du T&G et figure de proue de ce que l'on appelle en Grande-Bretagne la « gauche syndicale », poussait le cynisme jusqu'à déclarer que les travailleurs avaient montré par leur vote qu'ils préféraient leurs indemnités de suppression d'emploi à la « lutte ». S'il n'y avait pas de résistance aux sales coups de PSA, c'était donc la faute des ouvriers !

Mais quelle était donc la « lutte » que proposaient les syndicats ? Aucune précision n'avait été donnée sur l'« action » envisagée. Tout ce que les ouvriers savaient, c'était que son but serait d'appuyer le « plan industriel » proposé à PSA par le T&G et par Amicus, le syndicat des professionnels.

Or ce plan offre l'aval des syndicats à la suppression de la moitié des effectifs de production dès cet été, que PSA prévoit de toute

façon, et à une remise à plat des conditions de travail pour les ouvriers restants, pour augmenter la « compétitivité » de l'usine. En « échange », les syndicats demandent à Peugeot de maintenir l'usine en activité sur la base d'un demi-effectif jusqu'à ce qu'un nouveau véhicule remplaçant la 206 soit mis en production vers 2010. Et pour faire bonne mesure, les leaders syndicaux promettent de peser de tout leur poids sur le gouvernement Blair pour obtenir de nouvelles subventions au géant automobile.

Qu'ils aient voté oui ou qu'ils aient voté non, les travailleurs n'avaient donc d'autre « choix » que de voter pour le licenciement de plus d'un millier d'entre eux dès la fin du mois prochain et pour l'aggravation des conditions de travail des autres. Il faut tout le mépris d'un Tony Woodley envers les ouvriers pour oser leur reprocher de renoncer à ce qu'il appelle la « lutte » !

Toujours dans le même communiqué, Woodley a tenu à souligner que le T&G, lui, ne renonce pas à la continuer, cette « lutte ». Mais quelques jours plus tard, on a pu voir en quoi



La publicité anti-Peugeot, et chauvine, que s'est payée la bureaucratie syndicale britannique.

elle consistait, lorsque des placards publicitaires pleine page en couleur sont apparus dans des quotidiens nationaux.

Sous le titre « *Cet été, pensez à l'Angleterre* », il s'agit d'inviter la population à ne pas acheter de voitures PSA. Pour faire bonne mesure, la moitié du placard est occupée par une photo de supporters de l'équipe de football d'Angleterre arborant son emblème, la croix de Saint-Georges. Et le tout est signé du T&G et d'Amicus, avec ce slogan : « *En lutte pour les travailleurs britanniques et les emplois britanniques* ».

La seule perspective qui permettrait aux travailleurs de se défendre efficacement serait d'imposer le maintien de leurs emplois, quitte à répartir le travail entre tous sans réduction de salaire, en prenant sur les profits colossaux accumulés par les actionnaires des grands groupes industriels et financiers.

Mais évidemment, une telle perspective n'a de sens qu'en recourant aux instruments de la lutte de classe – c'est-à-dire précisément ceux dont les bureaucrates syndicaux ont le plus peur.

François ROULEAU

• Grèce

Les étudiants contre la réforme universitaire

Judi 8 juin a été une nouvelle journée de manifestations d'étudiants dans plusieurs villes grecques, dont Athènes, où le rassemblement de plus de 10 000 manifestants, selon la presse, s'est terminé par des affrontements avec la police.

Depuis plusieurs semaines, les étudiants sont mobilisés contre la réforme des universités. Le 10 juin, on recensait des occupations dans plus des deux tiers des différents établissements qui constituent les universités ou les instituts supérieurs de technologie. Les professeurs participent au mouvement ainsi qu'un certain nombre de syndicats d'enseignants et la confédération des fonctionnaires, qui ont appelé aux manifestations comme celle du 8 juin.

Le gouvernement veut imposer la limitation du nombre d'années en cycle universitaire, en n'autorisant par exemple que deux années de redoublement. Il veut mettre fin à la gratuité des ouvrages universitaires et réduire les aides sociales. Par ailleurs, il veut aussi remettre en cause la règle qui interdit l'entrée des forces de police dans les centres universitaires. Les étudiants refusent toutes ces mesures ainsi que le projet de réforme de l'article 16 de la Constitution, interdisant les universités non publiques, ce qui ouvrirait la voie aux facultés privées et payantes.

La ministre de l'Éducation dit n'en être qu'à une ébauche et vouloir soumettre son texte final aux étudiants et aux enseignants, mais elle compte sur la session d'été du Parlement pour faire passer son projet. Le gouvernement semble hésiter devant la mobilisation croissante des étudiants et les critiques des partis politiques de l'opposition. C'est un encouragement pour les étudiants et les enseignants à continuer le mouvement contre une politique d'austérité qu'on connaît bien, là-bas comme ici.

Sylvie MARÉCHAL

• La vague de grèves de juin 1936

Une « grandiose pression » des ouvriers sur les classes dirigeantes

Du 8 au 12 juin 1936, la vague de grèves avec occupation qui avait commencé à se développer à partir de la mi-mai atteignait son maximum en France, et ce malgré la signature des accords Matignon, signés dans la nuit du 7 au 8 juin, sur lesquels le patronat comptait pour tout faire rentrer dans l'ordre.

L'extension des occupations d'usine, qui montrait la profondeur de la combativité ouvrière, avait fait craindre aux bourgeois de tout perdre : leurs usines, leurs propriétés, leurs capitaux et jusqu'au droit de continuer à prospérer par l'exploitation.

Le gouvernement socialiste de Léon Blum, soutenu activement par le Parti Communiste et la CGT, était venu à leur secours. Représentants patronaux et syndicaux s'étaient réunis, sous la présidence de Léon Blum. Les accords Matignon apportaient aux travailleurs la reconnaissance du droit syndical, le principe des contrats collectifs, l'institution des délégués ouvriers élus, ainsi qu'un réajustement des salaires de 7 à 15 %. Pour tous les participants à cette réunion, il s'agissait de tenter de mettre un terme au mouvement gréviste.

Mais la signature de ces accords n'arrêta pas les grèves. Bien au contraire. Les travailleurs enregistraient bien sûr le recul que représentaient les accords Matignon, mais ils ne le jugeaient pas suffisant. Jacques Danos et Marcel Gibelin racontent dans leur livre intitulé *Juin 36* que le patron de l'usine Sauter et Harlé, voulant inciter dès le 9 juin les ouvriers à reprendre le travail, décida de s'adresser directement à eux sans passer par le comité de grève. Il fut aussitôt obligé de s'enfuir sous une haie de poings levés tandis que les métallos scandaient : « À la porte ! » et chantaient *l'Internationale*.

En fait, du 8 au 12 juin, les grèves se développèrent de plus belle. Après les métallos, ce furent les travailleurs du bâtiment qui furent appelés à se mettre en grève dès le 8 juin. Ce même jour, la grève était quasiment totale dans les grands magasins. La grève éclatait également le 8 juin dans les assurances. Bien des travailleurs, employés des Galeries Lafayette, de la Samaritaine ou du Bon Marché, ou serveurs des cafés et des restaurants, se mettaient en grève pour la première



Les grévistes de Lavalette à Saint-Ouen écoutent la TSF dans la cour de l'usine.

Roger Viollet

fois. La grève s'étendit à tout le pays. Pour ne donner qu'un exemple, le journal conservateur *le Temps* indiquait le 9 juin que huit à neuf dixièmes des entreprises étaient en grève dans le Nord et le Pas-de-Calais.

C'est sous cette « grandiose pression » exercée par les travailleurs sur les classes dirigeantes, pour reprendre l'expression utilisée par Trotsky en juillet 1936, que le gouvernement fit voter de nouvelles lois sur les congés payés et les 40 heures.

Les dirigeants syndicaux et des partis de gauche allaient alors mettre tout leur poids dans la balance pour arrêter le mouvement. Les dirigeants de la CGT multiplièrent les réunions dans les usines pour tenter de faire reprendre le travail. Ainsi le représentant de la CGT Gauthier déclarait, le 9 juin, devant 700 délégués des usines de la métallurgie parisienne en grève : « Sans doute les accords CGT-CGPF (le Medef de l'époque) ne contiennent pas toutes les dispositions que désiraient les métallos. Mais il ne faut pas perdre de vue que nous vivons dans d'autres conditions qu'auparavant ; ainsi pouvons-nous envisager la reprise du travail, en restant vigilants. »

De leur côté, les dirigeants du PCF réunissaient militants et sympathisants, dans les usines, dans les quartiers, pour expliquer que « tout n'est pas possible maintenant ». Maurice Thorez, le dirigeant du Parti Communiste Français, martelait qu'il fallait « savoir terminer une grève dès que satisfaction a été obtenue. Il faut même savoir consentir au compromis si toutes les revendications n'ont pas été encore acceptées, mais que l'on a obtenu la victoire sur les plus essentielles des revendications. » « Il faut savoir terminer une grève » fut le leitmotiv de tous les discours des dirigeants communistes à partir du 12 juin. Ainsi, bien qu'avec beaucoup

de difficultés, le PC et la CGT finirent par parvenir à faire reprendre le travail, ne permettant pas à la classe ouvrière d'aller jusqu'au bout des possibilités de sa lutte.

Aujourd'hui, la plupart de ceux qui évoquent Juin 36 ne parlent que des congés payés, et comme s'ils découlaient de la victoire électorale du Front Populaire. Avec bien souvent des arrière-pensées électoralistes pour 2007. Mais ce que

montre l'exemple de Juin 36, c'est que les travailleurs, comme toujours, n'ont obtenu quelques avancées que par la lutte. Et aussi qu'ils doivent se méfier comme de la peste de leurs faux amis que sont les dirigeants des partis « socialiste » et « communiste », plus soucieux de servir la bourgeoisie que de défendre les intérêts de la classe ouvrière.

Aline RETESSE

Une déclaration édifiante

Quelques années après la vague de grèves sans précédent de mai-juin 1936, Léon Blum, s'expliquant sur la période, rapportait : « Les représentants de la CGT ont dit aux représentants du grand patronat : Nous nous engageons à faire tout ce que nous pourrons, mais nous ne sommes pas sûrs d'aboutir. Quand on a une marée comme celle-là, il faut lui laisser le temps de s'étaler. Et puis c'est maintenant que vous allez peut-être regretter d'avoir systématiquement profité des années de déflation et de chômage pour exclure de vos usines tous les militants syndicalistes. Ils n'y sont plus pour exercer sur leurs

camarades l'autorité qui serait nécessaire pour exécuter nos ordres. » Et il poursuivait : « Et je vois encore Monsieur Richemont (un membre de la délégation patronale, membre de l'Union des industries métallurgiques et mécaniques), qui était assis à ma gauche, baisser la tête en disant : "C'est vrai, nous avons eu tort." »

Blum fit cette déclaration devant la Cour de Riom, devant laquelle il avait été traduit par le régime de Vichy. Mais elle reflétait si bien sa pensée que le Parti Socialiste la publia au lendemain de la guerre.

• On nous signale

Rosa, la vie

Au Théâtre de l'Atelier Du 30 mai au 15 juillet du mardi au samedi à 20 h 30 et le dimanche à 17 heures)

Anouk GRINBERG lit des lettres de Rosa Luxembourg qui ont toutes été écrites en prison, où la révolutionnaire a passé trois années, pour s'être opposée, en Allemagne,

à la guerre de 1914-1918.

La correspondance politique étant rendue impossible par la censure pénitentiaire, il s'agit de lettres personnelles bouleversantes, pleines d'amour de la vie et d'espoir dans l'avenir de la société.

Un spectacle que l'on n'oublie pas.

• Grande Poste à Lyon

Grève aux guichets

Un plan de réorganisation du service « Grand Public » à la Grande Poste de Lyon prévoyait notamment la suppression d'une douzaine d'emplois, tant sur le service de la caisse que sur le service des guichets. À cette annonce, le personnel s'est mis en grève à l'unanimité à partir du mardi 6 juin.

Si, au service de la caisse, il y a effectivement une diminution d'une partie de l'activité, il n'en va pas de même aux guichets où la queue est souvent de 20 minutes à une demi-heure.

La grève était si bien suivie que, pour assurer la distribution des lettres recommandées et des paquets déposés en instance, la direction n'a trouvé personne dans le service. Elle a dû faire appel à un agent de la direction départementale.

Ce même jour, d'autres bureaux du centre de Lyon et de Villeurbanne étaient également totalement fermés. Et c'est à près de 80 que nous sommes allés interpellier la direction départementale.

La DRH a essayé de canaliser la colère des agents. Mais, comme l'a bien exprimé l'une

d'entre nous, ce n'est pas d'écrans plats ou de nouvelles chaises que nous avons le plus besoin pour améliorer nos conditions de travail, mais de plus de guichetiers : c'est la seule façon de réduire l'exaspération des usagers et de détendre l'ambiance dans laquelle nous travaillons.

Pour toute réponse, la DRH nous a renvoyés vers nos directions locales. Mais comment discuter avec le directeur du groupement postal, alors que celui-ci ne trouve rien de mieux que d'affirmer, devant tous les grévistes, qu'entre midi et deux

les guichetiers lisent le journal ? Il a donc fallu retourner à la direction départementale où nous avons pu constater que le directeur départemental lui-même affichait le plus grand mépris pour les grévistes.

Néanmoins, au bout de trois jours de grève, la direction acceptait un compromis dans lequel quatre emplois de guichetiers étaient sauvegardés, permettant de maintenir sensiblement le même nombre de guichets ouverts qu'aujourd'hui. Elle acceptait également que les « retours » (l'agent retourne au travail après sa

vacation) se fassent dans la continuité, sans coupure dans la journée. Enfin, elle annonçait que, sur les nouvelles fonctions que La Poste comptait créer, l'activité de l'hôtesse d'accueil serait en partie reprise. Elle acceptait aussi que, sur trois postes de gestionnaires de clientèle qu'elle comptait créer, l'un d'eux aurait une partie de son activité au guichet.

S'il reste une incertitude sur l'avenir de certains caissiers, les grévistes ont le sentiment d'avoir sauvé l'essentiel et de s'être fait respecter.

Correspondant LO

• La Poste

Faire payer la poignée de main

À partir du 21 juin La Poste remet en route son dispositif « Bonjour Facteur » dans plusieurs départements, dont le Gers, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.

Ce dispositif, inauguré après la canicule de l'été 2003 et passé entre La Poste et certaines collectivités locales, prévoit que les facteurs visitent au cours de leurs tournées certaines personnes isolées ou âgées, afin de signaler un éventuel problème. La liste des personnes à visiter est dressée par les collectivités et chaque visite leur est facturée trois euros.

La direction de La Poste a le front de présenter cela comme une nouveauté et la preuve

qu'elle est une « entreprise citoyenne ». Mais, il n'y a pas si longtemps, bien des facteurs, surtout dans les petites villes et les campagnes, passaient tous les jours dans les maisons isolées, parce que c'était leur travail, et visitaient tout naturellement les vieilles personnes, même lorsqu'elles n'avaient pas de courrier. Aujourd'hui, de nombreux facteurs ne peuvent plus le faire : des milliers de tournées et d'emplois ont été supprimés, les boîtes aux lettres des maisons isolées ont été regroupées sur la grande route, les tournées ont été rallongées, le temps est pris pour distribuer la publicité. Les facteurs ont à peine le temps de distribuer les recommandés en main propre, et pas du tout celui d'entrer

dans les logements.

Tout cela c'est La Poste qui l'a voulu et organisé, afin de devenir une entreprise rentable. Et elle y est parvenue : La Poste gagne de l'argent. Mais le facteur attaché aux gens de sa

tournée, les connaissant, leur rendant des services, ne serait-ce que celui d'échanger trois mots avec quelqu'un qui ne voit personne d'autre, est en voie de disparition programmée.

Faire disparaître de simples

rappports humains grâce à la surcharge de travail, puis faire payer aux mairies qui le peuvent un geste auparavant bénévole et naturel, quel progrès !

Paul GALOIS

Plus d'offres, moins de guichets

À titre expérimental, trente bureaux de poste parisiens vont proposer des « services à la personne ». La Poste fait valoir auprès des entreprises de services le fait que des millions d'usagers sont obligés de passer régulièrement devant ses guichets et qu'elles peuvent donc en profiter pour essayer de leur vendre

leurs produits. Et ce d'autant plus facilement que ces services correspondent à un besoin réel.

Ainsi on pourra acheter, par exemple, une heure de repassage, prestation fournie par la société Adom avec laquelle La Poste est liée.

Mais cette offre nouvelle sera faite sans qu'il soit ques-

tion de rajouter du personnel derrière les guichets. Ce qui fait que les gens arrivant à La Poste pour poster un colis ou retirer de l'argent, voyant la longueur de la file d'attente, pourront toujours se dire : « Il y a trop de monde, je vais être obligé de repasser. »

P.G.

• Total et l'effet de serre

Pour les profits, ça gaze

Interviewé à la radio mardi 13 juin, Thierry Desmaret, a affirmé que le groupe Total qu'il dirige se préoccupait des problèmes de changements climatiques.

À l'entendre, Total serait soucieux de l'augmentation de la pollution qui en serait responsable. Ce sont des « problèmes sérieux », a-t-il déclaré, se vantant de la diminution de 25 % de ses émissions de gaz à effet de serre. Voilà une déclaration bien surprenante, venant d'une multinationale qui engrange une très grande partie de ses milliards de bénéfices en vendant du carburant, dont l'usage est, justement,

responsable de l'augmentation de ces gaz nocifs dans l'atmosphère. Thierry Desmaret, pour prouver que son groupe investit dans les énergies nouvelles, a avancé le chiffre de 500 millions d'euros qui y seraient consacrés ; mais c'est une somme bien faible comparée aux 12 milliards de profits annoncés il y a peu.

Il faut rappeler de plus que Total est impliqué dans plusieurs catastrophes : la marée noire due à l'accident de l'Erika ou encore l'explosion de l'usine d'AZF à Toulouse. « On a vécu des situations difficiles », a répondu Thierry Desmaret à l'objection du journaliste quant à l'image de Total

comme un groupe soucieux de l'environnement. Le dirigeant du groupe pétrolier ne manque pas de toupet ! Les « situations difficiles », ce sont tout de même essentiellement les victimes des accidents dont Total s'est rendu responsable qui les ont connues, d'autant que le groupe pétrolier s'est toujours acharné à ne pas payer les réparations qu'il devait, ou à en payer le moins possible.

On est heureux de savoir que Total se préoccupe de la lutte contre la pollution. Où en serait-on, sinon ?

Aline RETESSE

• Chimie

Verre acrylique : ce n'est pas la transparence

En octobre 1999, les représentants de cinq grands groupes chimiques (Arkéma - alors partie de Total -, ICI, Lucite, Quinn et Degussa) se réunissaient dans un hôtel de Dublin (Irlande) pour s'entendre sur un nouveau prix, plus élevé, pour le verre acrylique. Ce produit (dont Plexiglas est un des noms commerciaux) est largement utilisé dans l'automobile, les DVD, les lentilles, les appareils ménagers, l'électronique, les baignoires et les douches. Une autre réunion se tenait en Allemagne en août de l'année suivante, avec le même objectif.

Le hic, c'est qu'un de ces groupes, Degussa, a vendu la mèche auprès de la Commission européenne. Avait-il été floué par ses partenaires ? On ne le sait pas. Toujours est-il que

ladite Commission s'est vue obligée de prononcer des amendes, annoncées le 31 mai. Leur total se monte à 344,5 millions d'euros, dont 219 millions pour Arkéma. Cela ne semble pas entraîner de catastrophe pour ces groupes : pour sa part, Arkéma, dans un communiqué, affirme que cette amende « n'aura pas d'impact sur les résultats ». Ouf, on a eu peur pour les actionnaires !

Les dirigeants des groupes capitalistes et leurs serviteurs (politiciens ou journalistes) ne cessent de vanter les mérites de la concurrence. Ce petit exemple, qui lève un tout petit coin du voile sur des pratiques de cartel, montre que la réalité est bien différente.

Correspondant local

• Peugeot – Poissy

La visite de Villepin écourtée

La visite de Villepin à l'usine de Poissy, venu le 8 juin faire sa publicité sur son nouveau plan senior, ne s'est pas déroulée comme prévu.

Il a été accueilli, à sa grande surprise et à celle de la direction Peugeot, par une vingtaine de militants CGT bien décidés à ne pas le laisser parader dans les ateliers, aux cris de : « *Les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère : ton plan senior, on n'en veut pas.* »

Rappelons que ce soit-disant plan senior appelé officiellement « contrat dernière embauche », permet au patronat d'employer des salariés de 55 à 64 ans avec un CDD de trois ans, alors que la limite autorisée actuellement, déjà rallongée suite à un accord avec certains syndicats, est de 18 mois pour tous les salariés.

Quand on connaît les conditions de travail à Poissy, ce contrat « senior » est une sinistre plaisanterie. Les effectifs manquent et la charge de travail individuelle s'alourdit. La fatigue s'accroît et les douleurs musculaires se multiplient, conséquence de gestes répétitifs et, sur certains postes, de positions plus difficiles à

tenir, qui obligent à des torsions du corps et des bras. Tout est tiré au maximum, les hommes comme les machines. Et même les machines lâchent. Les panes sont nombreuses.

Mais, à chaque panne, la direction essaie que la production soit rattrapée, par des coups d'accélération de la chaîne ou par des heures supplémentaires obligatoires : encore une heure par jour en équipe du soir, la semaine qui a suivi le week-end de la Pentecôte, et une séance de plus dimanche 11 juin pour l'équipe

de nuit, prévenue deux jours avant.

Il y a donc urgence à embaucher et augmenter les effectifs sur les chaînes, et pas avec des contrats précaires. Il y a déjà 200 travailleurs en CDD et 1 200 intérimaires à Poissy. Dans certains secteurs, ils peuvent même représenter jusqu'à la moitié des effectifs. Quant



aux seniors, ils sont également nombreux dans l'usine : 2 150 de plus de 50 ans, sur un effectif global d'environ 8 000 salariés en CDI. Le travail est permanent, les emplois doivent être

aussi. Et les seniors, tels que les appelle Villepin, c'est-à-dire les plus de 55 ans, n'aspirent qu'à une chose : partir en retraite et laisser la place aux jeunes.

Correspondant LO

• Peugeot – Sochaux

La direction fait la chasse aux handicapés

Chez Peugeot à Sochaux, les gains de productivité voulus par les actionnaires se font par des suppressions de postes, le renvoi des intérimaires et des conditions de travail qui empireront chaque année. Les anciens sont sommés de tenir la cadence et les cas de maladies professionnelles explosent.

Or, toujours pour cette même raison, la direction du montage (en carrosserie)

s'attaque maintenant à une équipe qui constituait le dernier endroit où des ouvriers avec de fortes restrictions médicales pouvaient travailler selon leurs capacités, sur de petites retouches hors ligne.

Ainsi le directeur du montage est venu en personne, il y a quelques semaines, annoncer à ces ouvriers que seuls quelques-uns d'entre eux resteront dans cette équipe. Quant aux

autres, ils devront retourner en chaîne, « à deux s'il le faut par poste ». Il a même osé dire que, pour eux, il valait mieux être en chaîne plutôt que s'ennuyer à regarder la pendule... alors que manifestement il y a toujours du travail à ces postes de petite préparation.

Depuis, on commence à voir par-ci par-là des personnes handicapées mutées sur des postes en chaîne, où même

la proximité d'une chaise ne change rien pour elles. Elles sont épuisées et n'ont pas le temps de s'asseoir.

Ce traitement infligé à ces travailleurs est scandaleux, sachant que les handicaps physiques sont souvent les séquelles des mauvaises conditions de travail subies tout au long de leur vie professionnelle.

Correspondant LO

• Métro parisien

Améliorer les transports, mais pas sur le dos des agents

Le jeudi 8 juin, six syndicats du métro parisien ont appelé à une journée de grève. Seule la CGT a limité son appel à cinq heures, de 9 h 30 à 14 h 30.

Dans la matinée, une manifestation s'est déroulée au siège de la RATP, à l'occasion d'un CDPE (Comité d'entreprise du métro), où plusieurs centaines de grévistes sont entrés dans la salle de la réunion pour dire à la direction qu'elle devait réviser ses projets.

La mobilisation avait pour motif une décision du STIF, le Syndicat des transports de l'Île-de-France qui est l'autorité organisatrice des transports de la région, de prolonger d'une heure l'ouverture du métro les vendredis, samedis et veilles de fête, d'ici à 2007. Le métro s'arrêtera donc en terminus à 2 h 15 du matin au lieu de 1 h 15 actuellement. De même l'intervalle entre les trains, qui est souvent la nuit de sept minutes, passerait à cinq minutes. Des lignes de bus en correspondance avec les terminus des métros seraient également concernées par la prolongation du service, ce qui n'est par contre pas le cas des RER. Le STIF est actuellement géré par la majo-

rité PS-PCF-Verts du Conseil régional, présidé par le socialiste Jean-Paul Huchon.

Beaucoup d'agents, tout comme les syndicats d'ailleurs, estiment qu'il est normal que les voyageurs puissent se déplacer plus tard grâce aux transports collectifs, mais à condition que le personnel soit en nombre suffisant pour assurer les tâches sup-

plémentaires. Pour le moment, le STIF ne finance qu'environ 80 conducteurs de plus, alors qu'il en faudrait 210 selon la CGT. Ce sont donc les conditions de travail, notamment celles des plus jeunes – mais pas seulement – qui vont être dégradées. Un certain nombre de conducteurs, non volontaires, n'auront par exemple plus

aucun week-end de repos. Quant aux agents de manœuvre et de station, aucune embauche n'est prévue pour ces catégories.

Tout ce qui va dans le sens de l'amélioration des services publics est une bonne chose. À cet égard il serait d'ailleurs bon que le STIF se penche aussi sur les problèmes de transport en journée, et plus particulière-

ment aux heures de pointe, où les usagers sont souvent transportés comme du bétail. Mais ces améliorations utiles et nécessaires ne doivent pas se faire au détriment des conditions de travail des agents. L'argent public doit servir pour les services publics, ses usagers et ses travailleurs.

Correspondant LO

• TGV Paris-La Rochelle

Les passagers bloqués dans la chaleur

Dimanche 11 juin, 750 passagers ont été bloqués dans le TGV La Rochelle-Paris après la rupture d'une caténaire.

Sans aucune information sur ce qui s'était produit, climatisation arrêtée, portes bloquées, sous le soleil, les passagers ont été soumis dans la rame à une chaleur moite et étouffante, tandis que les bébés criaient.

Cette situation d'urgence n'a pas empêché qu'au bar du TGV, géré par une filiale du groupe Accor, malgré les protestations de passagers, les bouteilles d'eau étaient encore vendues, du

moins à ceux qui avaient le courage de faire une longue queue dans cette chaleur, au lieu de les distribuer en priorité aux bébés et aux personnes âgées, sujets à déshydratation.

Il fallut 70 minutes pour que, suite aux demandes des passagers, les portes soient enfin ouvertes et les pompiers appelés. Arrivés aussitôt, ils évacuèrent sur des civières trois personnes victimes de malaise, tandis que la solidarité entre passagers s'organisait, les plus sportifs aidant les autres à sauter sur le ballast à un mètre en contrebas (mais des personnes âgées n'osèrent pas tenter la

descente et restèrent dans la chaleur du train). Après une heure supplémentaire d'attente, des bouteilles d'eau gratuites furent fournies par la mairie voisine et distribuées par les pompiers, secondés par des passagers.

Finalement, les voyageurs ont été transférés dans un autre train, qui est arrivé à Paris Montparnasse près de quatre heures après l'heure prévue. Le PDG de la SNCF, Gallois, s'est excusé par voie de presse (l'événement ayant été médiatisé, cette fois) et a promis de « regarder ce qui s'est passé ». Mais, au-delà de l'enquête à venir, il est certain

que la diminution des effectifs d'astreinte, liée à la baisse générale du nombre d'agents SNCF, depuis des années, allonge le temps d'intervention en cas d'incident. Et la politique de cession de nouveaux secteurs de l'entretien du matériel à des entreprises privées ne peut qu'aggraver les risques que ce genre d'incidents se multiplient. D'ailleurs la veille, sur la même ligne, 200 passagers d'un TER ont été retardés plusieurs heures, suite à une panne de motrice suivie d'une cascade d'incidents, et ont dû aussi descendre sur les voies.

Correspondant LO

• Baisse légère du nombre de érémites

Les cache-misère

Le mois dernier et pour la première fois depuis trois ans, le nombre de érémites a légèrement baissé, de 0,8 %. Serait-ce un signe d'un recul, même infime, de la pauvreté ? Même pas.

Sur le premier trimestre de l'année, le nombre de nouvelles demandes (100 000) reste parfaitement identique à celui de l'année précédente. Le nombre de ceux qui se trouvent démunis de tout revenu et doivent recourir à cette solution ne diminue donc pas.

La - minuscule - diminution vient donc du fait que certains anciens érémites ne le sont plus. Non parce qu'ils auraient retrouvé du travail, mais parce qu'ils sont dorénavant classés dans de nouveaux dispositifs mis en place par le gouvernement, tel le bien mal nommé « contrat d'avenir ».

L'action gouvernementale ne fait nullement reculer la pauvreté, elle la fait seulement parfois changer de nom.

Jean RAYNARD

Selon que vous serez Drut ou érémitiste

Fin mai, au moment où Chirac amnistiait Guy Drut, ancien champion sportif et aussi ancien ministre UMP, les procureurs ont reçu une lettre du ministère de la Justice leur demandant de « donner une réponse pénale systématique » en matière de fraudes au RMI, « même si le montant de la fraude n'apparaît pas significatif ». C'est une coïncidence, mais elle illustre l'attitude des gouvernants et des hommes placés à la tête de la justice, avec d'un côté la morale qu'ils prêchent aux pauvres, et de l'autre les combines dont ils font bénéficier les gens de leur monde.

Drut avait été condamné en octobre 2005 pour avoir bénéficié d'un emploi fictif dans une entreprise de travaux publics de 1990 à 1993. En trois ans, il avait ainsi gagné 800 000 francs, en plus de son salaire de député et de conseiller régional. Et encore Drut n'était-il pas superchampion dans ce domaine. Les capitalistes, eux, n'ont pas besoin de transgresser la loi pour gagner des milliards.

J.S.

• CEC - Saint-Genest-d'Ambière (Vienne)

Les patrons doivent payer

La totalité des travailleurs du secteur production de l'usine du Comptoir Européen de la Confiserie (CEC), filiale de la multinationale Cadbury, ont fait grève du mardi 30 mai au jeudi 8 juin contre ce que les patrons appellent le « plan de sauvegarde de l'emploi ».

C'est en décembre 2005 que la direction avait annoncé 59 licenciements, en prenant prétexte de la perte d'un marché. La lutte des mois précédents a fait passer ce nombre à 46.

L'usine de Saint-Genest compte 258 salariés, dont 200 en production, et rapporte des

profits aux actionnaires du riche groupe Cadbury, qui affichait 1,23 milliard d'euros de bénéfices en 2005.

Les ouvriers en grève ont suspendu 46 cottes de travail sur les grillages de l'enceinte de l'entreprise, représentant ainsi leurs camarades qui risquent de faire les frais de la course aux profits menée par les patrons.

Rejoints par des techniciens, c'est à 200 que les travailleurs ont totalement bloqué les accès à l'entreprise et interpellé les représentants de la direction, le jeudi 1^{er} juin, pour leur demander des comptes. Ces derniers, refusant de discuter avec les

salariés, se sont enfermés à double tour dans un bureau, avant de repartir vers minuit, piteux, apostrophés par les grévistes formant une haie d'honneur.

La colère portait sur les mesures contenues dans le projet des patrons au sujet des indemnités de licenciement, des reclassements et des départs en FNE. La direction tentait, en vain, d'annoncer les licenciements en impliquant les organisations syndicales lors de sa déclaration.

Après les dernières négociations du jeudi 8 juin, les grévistes ont finalement obtenu que le

montant des indemnités de licenciement soit quelque peu revu à la hausse. Celles-ci passeront ainsi de 11 à 12 mois de salaire pour les salariés âgés de 25 ans, de 12 à 15 mois pour les trentenaires et de 14 à 17 mois pour les travailleurs de plus de 35 ans.

Les grévistes ont repris le travail suite à ce recul. Mais les patrons n'ont pas renoncé à leur projet de licenciements, et la mobilisation devra continuer, ne serait-ce que pour imposer des reclassements, afin qu'aucun travailleur n'ait à pointer à l'ANPE.

Correspondant LO

• Groupama Loire-Bretagne

Une journée de grève réussie

Mercredi 7 juin, nous étions plus de 650 salariés grévistes de Groupama Bretagne et Pays-de-la-Loire à manifester à Vannes, pour réclamer des augmentations de salaire et pour dénoncer les pressions de la direction que nous subissons, au siège comme dans les agences.

En effet la direction du groupe fixe des objectifs toujours en hausse, au détriment du service rendu aux clients et de nos conditions de travail. Et ceci, pendant que Groupama annonce un chiffre d'affaires en hausse de 33 %, à 544 millions d'euros.

La mise à l'eau du trimaran Groupama 3 dans le port de Vannes a donc eu lieu sous les sifflets et a été l'occasion pour nous de manifester notre

mécontentement et de faire connaître plus largement nos revendications, par le biais des médias notamment.

Ce rassemblement a aussi permis de tisser des liens entre collègues, dans une entreprise où l'on travaille parfois seul. Certains d'entre nous auraient souhaité continuer le mouvement de grève, ce qui n'a pas été défendu par les syndicats présents, principalement la CFDT et FO.

Se retrouver nombreux a regonflé le moral à plus d'un et les liens créés serviront certainement dans l'avenir, notamment pour les prochaines journées d'action prévues. D'autant que nous étions, de source syndicale, 80 % en grève ce jour-là au niveau national.

Correspondant local

• CFA Bâtiment - Clermont-Ferrand

Une grève victorieuse

Après un mois de grève pour exiger l'annulation de sanctions disciplinaires contre deux enseignants, la direction du Centre de formation des apprentis du Bâtiment (CFA) de Clermont-Ferrand a dû céder : l'une des sanctions est définitivement annulée et l'autre le sera au 1^{er} octobre.

Du 4 au 13 mai, la direction se montrait intraitable : elle affirmait que les entretiens préalables ne déboucheraient sur aucune sanction, que notre grève était illégale et encore que des avertissements disciplinaires n'étaient que la plus faible

des sanctions, que c'était courant dans les entreprises et sans conséquence.

Pour la trentaine de grévistes enseignants soutenus, les journées d'action, par une dizaine d'employés de service ou administratifs, les avertissements n'avaient rien d'anodin et étaient injustes et intolérables. Il n'a jamais été question de reprendre le travail tant qu'ils n'étaient pas supprimés. Sachant qu'un avertissement serait la porte ouverte à des sanctions plus graves pouvant aller jusqu'au licenciement.

La direction n'a commencé à mesurer notre détermination qu'à partir du 23 mai, quand

l'affaire a été publiquement et largement dénoncée. Le 29 mai, face au trop léger recul du conseil d'administration de l'association qui gère l'établissement - représentants de syndicats de patrons et salariés du BTP -, nous avons cessé de faire passer les examens (CAP-BEP), inscrivant à chaque convocation d'apprentis le motif de notre action.

Ces derniers, tout à fait compréhensifs, nous soutenaient. Ils savaient qu'on ne mettait pas en péril leurs examens et sont allés, eux aussi, demander le retrait des sanctions.

Le 31 mai, le secrétaire général de l'association ainsi qu'un

responsable parisien proposaient le retrait de l'une des sanctions et l'annulation de l'autre au 1^{er} octobre. C'est devant l'assemblée générale des grévistes qu'il a dû venir pour traiter le problème des jours de grève et signer le protocole de reprise du travail.

Face à la détermination des grévistes, la direction a dû accepter de ne retirer, pour tous, que quatre jours et demi étalés sur quatre mois à partir de juillet, pour un mois de grève.

C'est dans l'euphorie générale que nous avons repris le travail jeudi 1^{er} juin, contents d'avoir pu nous faire respecter.

Correspondant local

Arnault, le samaritain qui bazarde l'emploi

Depuis un an, les grands magasins de La Samaritaine à Paris sont fermés, sous prétexte de problèmes de sécurité, mettant au passage sur le carreau 1 500 travailleurs, employés par le magasin et démonstrateurs d'entreprises extérieures.

La Samaritaine appartient au groupe LVMH, qui possède de nombreuses entreprises de prêt-à-porter, de parfumerie et de maroquinerie. C'est un groupe prospère, spécialisé dans les produits de luxe, qui affichait pour les six premiers mois de l'année dernière des profits en hausse de 19 %, dépassant le milliard d'euros. Bernard Arnault, le président de ce groupe a multiplié sa fortune par cinq cents en vingt ans, la hissant de 40 millions à 20 milliards d'euros.

La direction vient

d'annoncer que ce site serait rouvert en 2011, sous la forme d'un « pôle d'activités commerciales ». Sur les 725 travailleurs directement salariés par La Samaritaine, 315 restent toujours sans emploi. La direction a accepté de prolonger jusqu'en avril 2007 pour eux la période dite d'accompagnement, qui devait se terminer en octobre 2006, durant laquelle ils continuent à toucher leur salaire.

Quoi qu'il en soit, avec des profits qui se compteront cette année encore en milliards d'euros, le groupe LVMH aurait largement de quoi assurer un salaire à ces salariés qui ont contribué à construire sa fortune, y compris au-delà d'avril 2007, comme il est à prévoir que ce sera nécessaire.

Alain VALLER

• **CHU de Tours**

Un « déficit » fabriqué de toutes pièces

Lors de la présentation du budget du CHU, la direction a annoncé qu'il se trouvait en « déficit » et prévoit un plan d'« économies » de 5 millions d'euros.

Pendant plus de dix ans, la situation budgétaire du CHU était considérée non seulement saine mais aussi excédentaire. Parallèlement, l'activité n'a cessé d'augmenter tous les ans, au détriment des patients (durée des séjours en diminution, allongement des délais de rendez-vous, etc.) et aussi du personnel, car l'activité s'est développée sans aucun renfort d'effectifs.

Depuis le nouveau mode de financement des hôpitaux, pour la deuxième année consécutive on nous annonce un « déficit ». Il se monte à 12,5 millions d'euros, alors que l'activité est encore prévue en hausse. L'an dernier, le budget avait finalement été équilibré en fin d'année. Cette année, dès le mois de mai, la direction annonce qu'elle ne pourra pas récupérer l'argent qui lui

manque, puisque de toute manière le ministère lui demande de faire 5 millions d'euros d'économies. Cela entre dans le cadre des 530 millions que le gouvernement réclame aux hôpitaux, pour participer aux efforts pour équilibrer le budget de la Sécurité sociale !

Alors la direction a énoncé un certain nombre de mesures qui ont de quoi faire bondir : réduire de 30 postes les équipes de remplacement, remplacer des départs en retraite après un mois de battement, retarder les mises en stage... Bref, le personnel est la cible n°1 du plan d'économies. Comme si celui-ci n'était pas déjà constamment en sous-effectif ! Comme si on ne connaissait pas déjà les chamboulements des plannings pour remplacer les absences au pied levé !

Mais la direction s'apprête aussi à faire les poches des patients : leur faire payer les chambres à un lit, diminuer le budget prévu pour la bibliothèque des patients, et même

leur supprimer les chocolats à Pâques et à Noël !

L'idée même d'un déficit dans le budget d'un hôpital est aberrante et scandaleuse. Les sommes allouées aux hôpitaux sont déjà insuffisantes, les réduire encore est inadmissible.

L'État ne se gêne pas pour réclamer des sacrifices au détriment de la santé publique, patients et personnels, mais il ne nous parle jamais de déficit en ce qui concerne l'armée, ni des subventions versées à fonds perdus aux patrons !

Correspondant LO



• **Village de l'amitié – Grenoble**

Les salariés en lutte contre leur directeur

La grande majorité des salariés du Village de l'amitié, un établissement de l'agglomération grenobloise qui accueille des enfants en grande difficulté sociale, sont en conflit depuis plusieurs mois avec le nouveau directeur. Arrivé en septembre 2005, il gère l'établissement de façon autoritaire et avec beaucoup de mépris envers le personnel. Son attitude avait déjà entraîné un arrêt de travail de deux heures au mois de février.

Cette situation conflictuelle a atteint son paroxysme début avril, suite à des actes graves survenus le mois précédent entre les enfants. Le directeur a sanctionné onze éducateurs, sur les 25 que compte l'établissement, par huit observations et trois mises à pied. Parmi eux, certains éducateurs n'étaient même pas présents au moment des faits ! Le directeur se dédouane complètement, en faisant porter la responsabilité aux éducateurs. Il profite aussi de cette situation pour régler ses comptes avec le personnel et ses représentants syndicaux : parmi les onze sanctionnés se trouvent trois délégués du personnel,

dont une déléguée syndicale.

Après neuf jours de grève totale la deuxième quinzaine d'avril, avec conférences de presse, rassemblements inter-professionnels, actions en direction du Conseil général et des élus, etc., les salariés sont toujours mobilisés. Ils se réunissent régulièrement en assemblées générales lors de grèves perlées. Ils exigent aujourd'hui le départ du directeur, dont l'attitude nuit gravement, selon eux, à l'image de l'établissement et au moral du personnel : notamment lorsque, au cours d'une émission de télévision régionale, il a donné des précisions sur les faits, au mépris des enfants concernés et en dénigrant le travail des éducateurs.

Vingt et un salariés ont déposé une plainte auprès du procureur de la République pour dénonciation calomnieuse et neuf salariés sur les « sanctionnés » ont déposé un dossier aux Prud'hommes pour faire retirer les sanctions injustes, mais aussi pour retrouver leur intégrité bafouée.

Le Conseil général, qui

finance à 100 % cet établissement d'utilité publique, affirme être impuissant devant le conseil d'administration, sourd aux salariés et complètement dépassé par les événements. Pour tenter de régler ce conflit, le CA, qui soutient le directeur, a proposé une médiation et fait venir dans l'établissement un cabinet d'audit. Ces gens sont payés par des fonds publics et, pour l'anecdote, ils sont venus au Village de l'amitié en Jaguar, le lundi de Pentecôte !

Des menaces de fermeture pèsent sur l'établissement si le conflit persiste, alors même que les 82 enfants hébergés dans l'établissement se retrouveraient sans solution et les 70 salariés sans emploi. Les éducateurs ne comprennent pas comment un directeur, à lui seul, peut avoir un tel niveau de nuisance dans un établissement, alors que la majorité des salariés dénoncent depuis plusieurs mois ses méthodes de gestion sans être entendus. En tout cas, ils sont bien déterminés à obtenir son départ.

Correspondant local

• **Hôpital de Bourges**

La direction veut nous faire payer le déficit

Comme la plupart des hôpitaux, l'hôpital de Bourges annonce un budget en déficit. Il manquerait plus d'un million d'euros.

Selon la direction, il va falloir faire des économies sur le budget de remplacement. Et elle a déjà commencé à licencier des camarades contractuels qui étaient là depuis plusieurs mois.

La réalité dans les services, ce sont les conditions de travail de plus en plus difficiles, avec des absences de moins en moins remplacées. L'équipe destinée à remplacer les congés de courte durée est loin d'être suffisante.

aides-soignantes, au lieu de quatre, pour 30 malades le matin.

La direction demande aux cadres de se débrouiller pour que le service fonctionne de toute façon. Et il est devenu habituel de nous rappeler pendant nos repos pour revenir travailler, parfois le matin pour l'après-midi même. Lorsque nous ne décrochons pas le téléphone ou que nous n'acceptons pas de venir, la direction parle « d'incivisme ».

Dans le service de gériatrie, elle a voulu mettre en place une nouvelle organisation. Elle promettait, au passage, de supprimer les horaires de coupure ; sauf que, lorsqu'il n'y a pas suffisamment de monde, cela aboutit à se retrouver, par exemple, à deux le soir pour faire manger et coucher 30 personnes âgées, ce qui est impossible. Et les coupures ont été remises en place.

Aussi lorsque la direction parle de faire des économies sur le budget de remplacement, de remplacer encore moins les absences, nous ne sommes pas d'accord. Nous avons assez donné.

Correspondant LO

Il faut remplacer les RTT, les congés formation, les congés annuels, les congés maladie ; et le moindre arrêt imprévu devient une catastrophe. Il arrive qu'on se retrouve à trois

• **Poissy (Yvelines)**

Trois égoutiers meurent dans un accident du travail

Le 12 juin, trois employés de la société EAV, qui effectuaient une opération de maintenance dans une fosse liée au système d'égouts de la commune de Poissy, dans les Yvelines, en banlieue parisienne, ont trouvé la mort dans des circonstances encore mal connues, mais vraisemblablement à la suite de l'inhalation d'hydrogène sulfuré, un gaz toxique, et même mortel à forte concentration.

Les quatre ouvriers devaient aspirer le contenu d'un bac de décantation de 30 m³, afin d'en extraire les boues et de désensabler la cuve pour faciliter le passage des eaux usées. Ce sont précisément ces boues qui dégagent des gaz, dont certains très toxiques. L'opération, réalisée deux fois par an par l'entreprise, avait commencé depuis une demi-heure lorsque l'alerte fut lancée, les ouvriers ne donnant plus signe de vie. Les pompiers et le Samu ont

vainement tenté de réanimer trois des égoutiers, le quatrième, grièvement atteint, ayant été transporté à l'hôpital de Poissy.

Le sous-préfet, qui s'est déplacé sur les lieux de l'accident, constatait que le travail réalisé par les quatre ouvriers de EAV était une opération « *courante mais dangereuse* ». C'est le moins qu'on puisse dire. Il y a quelques mois, deux ouvriers s'étaient déjà trouvés mortellement intoxiqués par des émanations d'hydrogène sulfuré en curant une fosse au golf de Feucherolles, dans le même département.

Et l'on peut s'interroger pour savoir si toutes les conditions de sécurité, masques et détecteurs de gaz, étaient réunies afin que la fosse à curer ne se transforme pas en piège mortel pour les ouvriers.

V.L.

• Archipel des Comores

Un nouveau président mais aucun espoir pour la population

À peine le nouveau président comorien, Ahmed Abdallah Sambi, a-t-il été élu et investi le 28 mai dernier, que Chirac le félicitait, espérant qu'il serait à même de maintenir l'unité de l'archipel.

Ancienne colonie française située dans l'océan Indien, entre les côtes de Madagascar et celles d'Afrique de l'Est, l'archipel des Comores compte quatre îles, la Grande Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte. Les trois premières sont devenues indépendantes en 1975, alors que Mayotte choisissait, elle, de rester dans le giron de la France.

Ces îles ont été le théâtre des macabres exploits d'un mercenaire français, Bob Denard, qui y a organisé plusieurs coups d'État. En 1975, il orchestra le renversement d'Ahmed Abdallah (un quasi-homonyme de l'actuel président), puis le remit en selle trois ans plus tard, avant de l'assassiner quelque temps après. En 1978, il déposa Ali Soillih, qui lui aussi fut assassiné. Bob Denard fomenta un dernier coup d'État en 1995 contre Said Mohamed Djoar. Le gouvernement français se sentit alors obligé d'intervenir pour libérer Djoar et lui trouver refuge dans l'île de la Réunion.

Les élections qui viennent d'avoir lieu se sont déroulées sous contrôle d'une force armée de 800 hommes dépêchée par l'Organisation de l'Unité Africaine. Elles s'inscrivaient dans un processus dit de « réconciliation nationale » qui a donné naissance à une « Constitution de l'Union des Comores », censée cimenter l'unité des trois îles, mise à mal en 1997 par une proclamation d'indépendance faite par

Anjouan. Certains de ceux qui à cette époque demandaient la séparation d'avec la Grande Comore, réclamaient un rattachement avec Mayotte, aussitôt refusé par la France. L'ancienne puissance coloniale ne voyait aucun intérêt à resserrer les liens avec une autre île de l'archipel, Mayotte lui suffisant pour affirmer sa présence dans cette partie du monde. Et comme rien, dans les productions comoriennes, n'avait un quelconque attrait pour les bourgeois de France, ces îles sont restées dans un abandon presque total, tentant de survivre avec quelques productions agricoles, dont la vanille.

Aujourd'hui, la population comorienne vit dans un état de grande pauvreté. L'espérance de vie est de moins de soixante ans. La mortalité infantile atteint 76 pour mille. Le tiers des enfants de moins de cinq ans présentent un retard de croissance. La récente flambée du prix du pétrole a encore enfoncé les 770 000 habitants de ces îles dans le cercle infernal de l'appauvrissement. Rien d'étonnant alors que beaucoup de Comoriens, notamment les Anjouanais, voulant fuir la misère, tentent de gagner l'île proche de Mayotte, sur les embarcations de fortune et souvent au péril de leur vie.

Voilà où est le véritable problème du gouvernement français. Et quand Chirac félicite le nouvel élu en l'assurant de « la disponibilité de la France à appuyer ses efforts », ce n'est certainement pas pour que la population des Comores ait accès à un mieux-être, mais plutôt pour que ses gouvernants aient l'autorité nécessaire pour l'empêcher de tenter de fuir sa misère.

E.G.

• Ile de la Réunion - Mayotte

Le chikungunya continue de sévir

Si, à la Réunion, l'épidémie de chikungunya ne fait plus la une de l'actualité, elle n'en continue pas moins à sévir. Entre 1 000 et 1 500 nouveaux cas sont recensés chaque semaine. Au total 270 000 personnes, sur les 770 000 habitants que compte l'île, ont été infectées par le virus. Parmi elles, 232 sont décédées.

Aujourd'hui, on est certes loin du chiffre de 47 000 nouveaux cas par semaine, atteint lors du pic de la maladie à la fin du mois de janvier. Mais 1 000 à 1 500, c'est tout de même bien plus que les 83 nouveaux cas enregistrés chaque semaine à la fin de l'année 2005. C'est ce qui fait dire à certains que l'épidémie pourrait de nouveau repartir et qu'il est nécessaire de toujours prémunir la population contre sa propagation, pour l'heure freinée mais non enrayée.

En tout cas, les Réunionnais qui ont besoin de vigilance et de réactivité ne doivent surtout pas prendre exemple sur une mission parlementaire dénommée « Chikungunya ». Cette mission avait été créée le 16 janvier dernier à la demande expresse d'une députée communiste de la Réunion. Mais ce n'est que le 6 juin, c'est-à-dire cinq mois plus tard, que ladite mission est arrivée dans l'île, après avoir pris tout son temps pour paraître étudier « hors sol » les diverses caractéristiques de la maladie. Le peu de sérieux de la mission a entre autres été attesté par le fait que le président-rapporteur, un homme de droite, a soigneusement évité de rencontrer les représentants du Conseil régional, présidé par Paul Vergès, principal dirigeant du Parti Communiste Réunionnais. Même attitude envers les maires de l'île, dont trois seulement ont été auditionnés. Mais cela n'a finalement aucune importance, puisque rien ne sortira de cette mission, en tout cas pas de nouvelles mesures qui seraient utiles et attendues, comme la distribution de kits insecticides à toute la population, pour qu'elle traite elle-même les sites larvaires proches de leur domicile.

La mission a tout de même semblé remplir sa fonction, quand elle s'est démenée pour rencontrer les représentants patronaux. Le contact a été pris, non pas avec trois d'entre eux seulement, mais avec tous. Les parlementaires ont en effet rencontré les organismes patronaux : la SGAR, l'IEDOM, l'Adir, le Medef, le président de la Chambre d'industrie et celui de la Chambre des métiers. Bref, tout ce que la Réunion compte de patrons s'était ras-



semblé auprès de la mission pour se féliciter qu'un nombre élevé de dossiers d'indemnisation aient été acceptés. Sur 963 demandes d'indemnisation, 761 ont déjà eu un avis favorable. Il n'en a évidemment pas été de même pour les travailleurs, dont beaucoup ont perdu sur leur salaire, sans espoir de toucher le moindre dédommagement.

Après avoir quitté la Réunion, la mission parlementaire s'est rendue dans l'île française de Mayotte, où l'épidémie de chikungunya atteint son pic le plus élevé. Actuellement 45 000 personnes, sur les 180 000 habitants que compte l'île, sont touchées par la maladie, 10 % d'entre elles développent des formes graves et invalidantes. L'épidémie agit comme un révélateur du mauvais état sanitaire dans lequel vit la population de l'île. Les services hospitaliers, le seul hôpital et les quelques dispensaires, ont des possibilités d'accueil notoirement insuffisantes pour faire face aux

besoins de la population, qui doit faire des heures de queue avant de pouvoir consulter. Et, là comme ailleurs, il est envisagé, par souci d'économies, de regrouper des dispensaires. Autrement dit, il est envisagé de fermer certains établissements, ce qui rallongerait d'autant les temps de transport. La pauvreté des Mahorais – la moitié d'entre eux n'ont pas de travail et beaucoup de ceux qui en ont un touchent un smic à 650 euros – ajoute encore aux difficultés de se soigner. Et pour parfaire le scandale, des médecins mahorais ont révélé les difficultés qu'ils rencontrent pour procéder dans les cas graves à des évacuations sanitaires vers les hôpitaux réunionnais, dont les administrations refusent les patients.

Les populations ne sont donc pas victimes du seul virus, mais aussi de la pauvreté et du sous-équipement.

Emile GRONDIN

• Mayotte

La voix de son maître

Le maire UMP de Brandélé, une commune de Mayotte, a été condamné à un an de prison avec sursis et à deux ans de privation de ses droits civiques. Il avait donné l'ordre d'incendier des cases habitées par des personnes d'origine comorienne qui n'avaient pas de titre de séjour. Les victimes de cet incendie avaient tout perdu : argent, mobilier, papiers... Elles s'étaient retrouvées sans toit, alors que la période des pluies débutait.

Au tribunal, le maire a essayé de se justifier en prétextant que ces personnes vivaient dans des conditions

d'insalubrité et d'insécurité. Mais si c'était là les raisons de son acte, pourquoi ne pas avoir tout fait pour aider à leur relogement dans des conditions décentes ? En fait, son geste s'est inscrit dans la campagne contre l'immigration comorienne encouragée par les déclarations et la politique du gouvernement, en particulier celles de Barouin, le ministre de l'Outre-mer. Celui-ci avait récemment déclaré que les lois (déjà restrictives envers les immigrés) devaient être renforcées en Guyane et à Mayotte.

E.G.

Au sommaire de Lutte de Classe n° 97 (mai-juin 2006)

France

Contraint de reculer sur le CPE, déstabilisé par l'affaire Clearstream, le gouvernement fait la campagne du PS... ou de l'extrême droite

« Départements d'Outre-Mer »

19 mars 1946 - 19 mars 2006 : 60 ans de politique dite « d'assimila-

tion »

Italie

Le retour du centre gauche, avec l'appui du grand patronat

Grande-Bretagne

Dix ans de privatisation dans les chemins de fer

Tribune

Réforme ou révolution... entre poire et fromage ?

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro